

Gratentour — magazine

n° 102
Septembre
2023

Votre journal d'informations - Actualités municipales & associatives

Dossier spécial
Bilan mi-mandat



www.gratentour.fr



--- « La photo fût prise le 12 juin 2023 à 21h30 depuis le quartier de la rue des Pyrénées. Alors que l'orage battait son plein avec de nombreux éclairs et coups de tonnerre, le ciel a pris une superbe couleur orangée et un arc en ciel s'est formé.

Depuis la fenêtre de l'étage, j'ai guetté le moment où un éclair viendrait sublimer davantage encore le moment. Après une vingtaine de prises et sans l'avoir remarqué, en visionnant mes images, je me suis rendue compte que j'y étais parvenue : l'éclair et l'arc en ciel se croisaient dans le ciel orageux. Superbe !
La nature est belle. » ---

Envoyez-nous vos plus belles photos de Gratentour avec un point de vue original et nouveau afin de faire découvrir notre beau village sous un autre angle.

Envoyez vos images (jpeg & libre de droits) avec votre nom et votre accord écrit pour publication bénévole dans le magazine à : comm@gratentour.fr

GRATENTOUR MAGAZINE - Septembre 2023, n° 102 - Actualités municipales et associatives

Directeur de la publication : PATRICK DELPECH - Responsable de la publication : MARC SAURIN

Comité de rédaction : NATHALIE RAYNAUD, STÉPHANE MANHES, FRÉDÉRIC VERDELET

Coordinatrice : ISABELLE GAUGIRAND - Maquette, mise en page & illustrations : LAURA SERVANT

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



Imprimé sur papier recyclé non blanchi, certifié Ange Bleu et FSC® - Recyclé par la société **Evoluprint**
10, rue du Parc - 31150 Bruguères - Imprimerie certifiée Imprim'vert



Pour contacter les élus du canton de Castelnouveau-Montant :

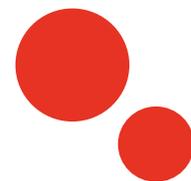
MME FLOUREUSSES & M. DENOUVION - 05 34 33 32 20 OU 05 34 33 32 76

sandrine.floureusses@elus.cd31.fr / victor.denouvion@elus.cd31.fr

Facebook : @floureusses.denouvion / Twitter : @CantonCastel

S

ommaire du mag'



2 ---- **ÉDITO DU MAIRE**

4 ---- **QUESTIONS AU MAIRE**

6 ---- **RETOUR EN IMAGES**

10 ---- **DANS MA VILLE**

- La Police municipale
- Cadre de vie & mobilités
- C'est nouveau !
- Délibérations récentes

18 ----

**DOSSIER SPÉCIAL
BILAN DE MI-MANDAT**

32 ---- **SORTIR À GRATENTOUR**

- Le café municipal L'Entrepotés
- L'agenda culturel
- La médiathèque L'Entrepotés

44 ---- **ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS**

- Relais Petite Enfance
- ALAE

48 ---- **VIE ASSOCIATIVE**

52 ---- **INFOS PRATIQUES**

- Service de proximité
- État civil
- L'annuaire de votre ville

56 ---- **AGENDA À VENIR**

Le mot du maire



Nous vivons aujourd'hui, plus que jamais, une crise économique, sociale, sociétale très grave qui implique que notre République et notre démocratie sont, à mon sens, menacées si la situation actuelle n'est pas abordée de manière immédiate et résolue.

Mais de la même manière, nous devons faire face également à **une crise citoyenne et institutionnelle inédite.**

Je me dois, tout d'abord, comme de nombreux élus, **de condamner tous les actes de violences** contre les personnes et notamment contre les maires et autres détenteurs de l'autorité publique qui subissent provocations, dégradations personnelles, intimidations, agressions... et également tous les dégâts matériels sur les bâtiments publics - mairies, salle de sports et des fêtes, médiathèque... et plus encore les actes de violences envers les écoles et lieux d'éducation, les transports et centres sociaux qui sont des piliers d'intégration sociale; ces acteurs se pénalisant ainsi alors eux-mêmes et une partie de la population.

Je me dois aussi naturellement **d'apporter tout mon soutien et afficher toute ma solidarité à toutes les victimes** de ce déchaînement de colères et de haines.

À ce jour, la répétition et la banalisation de tels comportements qui portent atteinte aux symboles républicains font que les démissions se multiplient devant ce sentiment d'abandon qui prédomine désormais.

Entre 2021 et 2022, les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des maires ont augmenté de 32% passant de 1720 à 2265 (hors plaintes volontairement non déposées). Au regard de ces statistiques pourtant effrayantes, la tendance en ce premier semestre 2023 est encore fortement à la hausse et le phénomène est d'autant plus sensible aujourd'hui au regard des émeutes qui se propagent dans de nombreuses villes et communes et où chacun se sent démuni devant l'impuissance de l'État de droit et l'impunité d'une minorité agissante.

Il est évident que de tels actes **sont irresponsables et intolérables.** Même si l'État semble timidement prendre conscience de la gravité de la situation notamment en créant un centre d'analyse et de lutte contre les agressions faites aux élus, il est évident qu'il sera nécessaire à très court terme de prendre d'autres mesures plus radicales si nous souhaitons sauver nos institutions au sens large.

Il n'y a pas de justice sans ordre mais une fois cet ordre républicain rétabli, il faudra cette fois-ci, enfin, **tirer les leçons de ce déploiement de violences**, notamment en donnant aux communes et pouvoirs locaux les moyens et la responsabilité de conduire leur propre politique de proximité adaptée à chaque territoire. À ce stade, où j'écris cet édito, je n'ai pas de retour sur des mesures qui seraient éventuellement mises en place.

Je terminerai ce paragraphe **en remerciant toutes les personnes qui se sont rendues le 3 juillet à midi dans le Parc de la Mairie pour ce rassemblement en soutien aux maires**; un rassemblement de dernière minute qui a pourtant recueilli nombre d'élus, agents et administrés... et j'en ai été très touché.



Finances locales

Cette année encore, comme nombre de communes, l'élaboration de notre budget a dû faire face à des **contraintes douloureuses**.

La prise en compte d'un taux d'inflation très important et inédit, l'augmentation colossale du coût de l'énergie, une hausse considérable de l'alimentaire ou des matériaux, l'intégration d'une revalorisation certes légitime des salaires... **ont fortement ébranlé les finances locales des communes** et fragilisé l'équilibre des collectivités.

À Gratentour, ma volonté a été d'injecter la plus grande rigueur dans notre budget afin de proposer un cadre qui ne **renonce ni à la qualité de notre fonctionnement ni à l'ambition de notre programmation d'investissement**.

Cette gestion a permis ainsi, sur cet exercice 2023, **d'éviter un levier important de la fiscalité locale** et de majorer d'un seul point le taux de l'unique taxe restant à la disposition des communes, la taxe foncière, qui passe de 41,90 % en 2022 et 42,90 % en 2023.

En ce qui concerne nos projets d'investissements, **la programmation est naturellement respectée** avec cependant quelques légers retards de timing dus à des difficultés techniques imprévues ou des problématiques d'approvisionnement en matériel.

C'est ainsi que **le projet de la MAM** (Maison d'Assistantes Maternelles) qui nécessite une étude de sol et de pieux supplémentaires ne pourra être mise en fonctionnement au mois de septembre ou octobre comme prévu mais en tout début 2024.

Il en est de même **pour les travaux de voirie** avec notamment l'aménagement de la rue du Coustéla pour laquelle nous a été imposée une intervention subite de la direction du Cycle de l'eau de Toulouse Métropole, prévue désormais au mois d'octobre ; c'est le cas également pour la route de Bruguières où le projet REV (Réseau Express Vélo) va se greffer à notre programmation d'aménagement en terme de structure et de financement désormais pris en charge pour l'intégralité par la Métropole.



Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUi-H)

Depuis plusieurs mois, **l'actualité reste l'évolution de nos plans d'urbanisme** à la lumière des nouvelles règles édictées.

Le PLUi-H de Toulouse Métropole a été annulé en 2021. Dès lors les 37 communes sont revenues à leur document initial, c'est à dire le PLU pour Gratentour. En 2022, Toulouse Métropole et ses 37 communes ont donc lancé l'élaboration d'un nouveau PLUi-H.

Ce dernier doit tenir compte des **nouvelles normes d'urbanisme et en particulier de la loi Climat et résilience de 2021 qui impose la réduction de l'artificialisation des sols, et de fait, une densification plus intense** avec des conséquences induites.

D'une part, l'ouverture de nouvelles terres à l'urbanisation sera remise en question par rapport au PLUi-H précédent.

D'autre part, le potentiel disponible d'urbanisation dans les espaces déjà urbanisés conditionnera l'ouverture de nouvelles zones. Cependant, comme semblerait indiquer les études que je mène conjointement avec la Métropole, **les zones ouvertes actuelles seraient suffisantes pour absorber et répondre aux objectifs que nous impose le Plan d'Aménagement et de Développement Durable PADD**). Si tel était le cas, **aucune ouverture de zone ne serait alors effective** hors l'extension de la zone économique.

À ce jour, le PADD du PLUi-H a été voté à l'unanimité des 37 communes. Le projet de PLUi-H est aujourd'hui en cours d'élaboration **puis l'enquête publique se déroulera en 2024 avec une approbation du document au cours de l'année 2025**. Naturellement, ce projet, très lourd et complexe, fera l'objet de multiples communications au gré des ateliers et autres études liés à l'évolution de ce dossier.

Édito du Maire



Festivités

Comment ne pas conclure cet édito par un clin d'œil à ces animations locales qui ont égayé notre village lors des dernières semaines.

Ce mois de juin est reconnu par tous comme le mois des festivités ; une affirmation encore plus vérifiée cette année avec une **succession de manifestations qui confèrent une nouvelle fois à notre commune une dynamique et une vitalité remarquable**.

Je pense à la **fête de la musique** que, malgré les risques d'intempéries, j'ai souhaité maintenir, et qui a connu un vif succès populaire sur les deux sites du Parc de la Mairie et à la terrasse du café L'Entrepotes où les échanges et la convivialité étaient de mise.

Je pense évidemment à la reconduction cette année encore d'une **kermesse enfin retrouvée**. L'organisation était parfaite et la fréquentation très importante, mais surtout un état d'esprit remarquable entre parents, enseignants, élus et des enfants ravis de cette soirée.

Je pense aussi à la **manifestation « L'Effet Mer »** qui a rassemblé plus de 300 personnes dans ce superbe cadre qu'est la place du village, autour de tapas et fruits de mer et dans une ambiance festive exceptionnelle.

Je pense évidemment au **marché gourmand**, une manifestation parfaitement structurée, qui dénote bien l'énergie et la détermination de ce nouveau Comité des fêtes qui est un acteur majeur de notre vie locale.

Je pense enfin à **toutes les manifestations associatives culturelles, sportives ou aux nombreux repas de quartier** qui ont accompagné ces rassemblements festifs, nous permettant à tous de vivre un mois de juin transcendant.

Dès lors, un grand merci à tous les acteurs qui ont permis ainsi d'afficher une belle et séduisante image de notre commune.

Je termine en vous souhaitant à tous une excellente rentrée de septembre et une année sereine et apaisée.

Patrick Delpech
Maire de Gratentour

Q

uestions au Maire

Où en est le projet de l'épicerie sociale ?



La complexité de ce projet a induit un montage long et difficile. Après de nombreux mois d'études, ce projet, porté par le CCAS et accompagné par l'association ANDES (Association Nationale du Développement des Épiceries Solidaires) est arrivé à maturité en fin de semestre.

Il a alors été convenu de mettre cette structure à disposition dès la mi-septembre.

Comme expliqué dans le dossier mi-mandat de ce magazine, cette épicerie sociale sera soumise à des conditions d'exploitation très précises et très rigoureuses. Les bénéficiaires seront éligibles selon les critères suivants :

- ↪ être Gratentourais,
- ↪ avoir un reste à vivre compris entre 3 et 15€ par jour et par personne,
- ↪ s'engager sur un projet personnel qui sera suivi et contrôlé par une commission,
- ↪ participer, au moins une fois par trimestre à un atelier organisé par l'Épicerie Sociale.

En terme de tarification, il ne sera pratiqué aucune gratuité mais ces bénéficiaires devront s'acquitter uniquement de 30% de la valeur marchande des produits vendus à l'Épicerie sociale.

Vous pourrez obtenir tous renseignements au : 05 62 79 94 12 ou à social@gratentour.fr

Quelles sont actuellement les actions menées en faveur de l'Ukraine ?

Depuis le tout début du conflit, nous nous sommes engagés dans une démarche de soutien au peuple Ukrainien.

Cette solidarité s'est rapidement manifestée par des acheminements de denrées et de matériel avec le concours de la Croix Rouge.

Puis, il nous est apparu plus pertinent de modifier notre approche et de cibler nos actions vers une commune et c'est ainsi que nous sommes entrés en contact avec la ville de Valky.

Pour ce faire, nous nous sommes regroupés avec 6 autres communes du Nord Toulousain pour constituer « l'Alliance Territoriale de Solidarité avec Valky ».

Le 9 mai 2023, au cours d'une manifestation à Gagnac sur Garonne, j'ai signé avec les 6 autres maires la charte de cette alliance. Dès lors, la commune de Gratentour est donc partenaire du challenge « 100 jours pour abriter 100 familles » qui consiste à rénover un bâtiment public de Valky pour héberger d'ici Noël 100 familles dont le logement a été détruit par les bombardements.

Le montant du challenge est de 105 000 €



Des collectes financières seront organisées sur la commune lors de divers événements gratuits au profit de Valky et un stand sera tenu par le CCAS lors du forum des associations.

Chacun sera naturellement informé de l'évolution de ce dossier et de la nature des événements à venir.



Avez-vous des projets en cours en terme de rénovation énergétique ?

Le projet portera sur l'isolation du bâtiment, l'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur et le rafraîchissement de l'école pendant l'été, ainsi que sur l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite. Le coût prévisionnel des travaux s'évalue à 1.8M€ HT, financés aux 2/3 par l'ensemble des partenaires institutionnels de la commune (Conseil Départemental, Conseil Régional, Toulouse-Métropole, ADEME, Fonds vert de l'État).

Par ailleurs, les études sur les projets photovoltaïques sont quasiment finalisées et leurs mises en place doivent intervenir prochainement. Les premiers sites concernés restent : le parking du collège, une partie du parking Thomas-Pesquet, les terrains de tennis.



Communiqué des élus sur ce texte

Ci-joint le texte de Madame Casado/Campos qui nous a été transmis au titre de droit de réponse.

Ce texte contient des erreurs et inexactitudes flagrantes que nous ne relèveront plus.

Par ailleurs, il ne respecte pas les textes de loi et notamment l'article 13 qui prévoit que la réponse doit être limitée à la longueur de l'article qui l'aura provoquée. Or, d'évidence ; ce n'est pas le cas.

Néanmoins, nous publions ce texte dans son intégralité afin d'éviter toute polémique et autres procédures inutiles.

Dans leur communiqué, les élus ont volontairement modifié les statuts de l'association Ma Terre dont je suis la cofondatrice et la présidente. Son objet, inscrit dans nos statuts, est :

«... de préserver ou de restaurer l'équilibre de la biosphère, les terres agricoles, le patrimoine, le bien-être des êtres humains, la nature et ses trois règnes, minéral, végétal et animal, afin de participer localement à la sauvegarde de notre planète. »

Résumé à « *La Défense de la planète et de ses trois règnes* », les élus ont voulu faire croire aux lecteurs que nous voulions, à nous seuls, sauver la planète.

Dès sa création, nous avons toujours travaillé pour la commune :

nous avons organisé des vide-jardins sur la place de la mairie, des ramassages citoyens des déchets dans les rues de la commune et fait paraître des articles sur Gratentour Magazine concernant cette pollution, nos propositions aux élus ont été nombreuses et dès 2019 :

tri des biodéchets, obligatoire en 2024, extinction des lampadaires entre 1h et 6h du matin, depuis devenues une nécessité économique, plan de circulation et réduction de la vitesse pour la sécurité des piétons et des cyclistes, création d'un centre solidaire et social en lieu et place de l'ancien Leader Price, à la ZAC de la Gravette, espace abandonné depuis 4 années, maraîchage communal, marché dominical de l'occasion (brocantes et puces) mitoyen au marché traditionnel, plan ambitieux de production d'énergie d'origine photovoltaïque sur 1,5 ha de paring et de bâtiments communaux ...

Des centaines d'heures de recherches documentaires, études de faisabilité et chiffrages. Au lieu d'échanger constructivement, nos interventions ont été rapidement ignorées puis nous avons été affublés de tous les noms : menteurs, hystériques, agressifs, malveillants, harceleurs, outranciers ... Des propos diffamatoires et insultants, pour lesquels nous pourrions de nouveau déposer plainte mais

nous préférons laisser juger la population et nous réserver pour des actions dans le seul intérêt de la commune.

Si nous avons été ces personnes si monstrueusement décrites, nous aurions été sanctionnés pénalement mais non, ni plainte ni inculpation contre mon mari et moi-même, aucune ... sauf une :

les élus ont déposé plainte, en novembre 2022, contre nous, pour diffamation publique, suite à un tract distribué dans les boîtes aux lettres, en juin 2022.

Ils nous reprochent d'avoir écrit « *Pourquoi laisser les élus et les intérêts financiers décider à notre place ?* », que SA Les Chalets, maître d'ouvrage près du collège, est un « promoteur », que les élus font nettoyer « *les sous-bois des espaces boisés classés ignorant la destruction d'habitats d'oiseaux protégés comme le pic épeichette, de plantes rares comme les orchidées sauvages, délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150.000€ d'amendes* », que vendre un bien public comme le chemin près du collège est contraire à la loi, d'avoir interprété les raisons de l'annulation du PLUiH, que les terrains près du collège ont été vendus pour financer les travaux de la salle des fêtes (CR CM, 13/06/17). Toutes nos affirmations ont été longuement réfléchies et sourcées ; la justice décidera quelles suites donner à la plainte des élus.

J'ai pensé créer l'association Ma Terre pour apporter ma contribution au bien-être de la commune et de ses habitants, pour préserver la biodiversité, pour partager mon amour de la nature.

Je n'aurais jamais cru subir un déferlement d'obstacles et d'oppositions dès nos premières critiques sur l'urbanisation au détriment des arbres et de la nature.

Questions
au Maire

R

etour en images



Rassemblement en soutien aux Maires suite aux émeutes en France

Lundi 3 juillet 2023 - Parc de la Mairie



Commémoration du 8 mai 1945

Lundi 8 mai 2023, Monument aux Morts - Église Sainte-Quitterie



Les services municipaux au Forum des métiers - Jeudi 6 avril 2023, collège Claude Cornac



*Spectacle « Bons baisers de Bergame »,
par Corentin Colluste*

Dimanche 2 avril 2023 - Salle culturelle & festive

*Retour
en images*



Plantations à la Maison des Jeunes

Avril 2023 - Vacances de Pâques



*Concert « Hommage à Queen », par le
groupe in Extremis*

Samedi 14 avril 2023 - Salle culturelle & festive



*Rugby Friendship organisé par Destination Sports :
ateliers rugby, jeux gonflables et buvette*

Samedi 10 juin 2023 - Stade de Gratentour

*Réunion participation citoyenne
M. Delpech et le Major Sébastien
Laroche de la Gendarmerie de Saint-Jory*
Jeudi 20 avril 2023 – Salle culturelle & festive



Soirée guinguette
Vendredi 2 juin 2023
Café municipal L'Entrepetes



*Sortie randonnée avec les adhérents
de la Marche Nordique de Destination Sports
au lac des Cammazes - Vendredi 2 juin 2023*

Soirée pique-nique à la Maison des Jeunes
Avril 2023 - Vacances de Pâques



Les Midinotes : « Hommage à Maxime Le Forestier » par Itinéraire Bis
Jeudi 8 juin 2023 - Café municipal L'Entrepetes

*Retour
en images*



Rassemblement des adhérents de Destination Sports pour un goûter de fin d'année, animé par une représentation d'Acrosport
Mercredi 14 juin 2023 - Salle culturelle & festive



Spectacle organisé par les animateurs des Alae de la commune à l'occasion de la kermesse
Vendredi 16 juin 2023 - Complexe sportif



Réunion publique de sensibilisation des seniors. Monsieur le maire, Patrick Delpech et le Capitaine Eric Mercadié de la brigade de Gendarmerie de Saint-Jory
Mardi 18 avril 2023 - Club Quitterie

Stationnement

Stationnement sur la voie publique

Article R417-12

Version en vigueur depuis le 1^{er} juin 2001

« Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure, mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police ».

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles : L. 325-1 à L. 325-3.

Lieu privé

Si la personne est locataire ou propriétaire, il faut impérativement que le la co-propriété fasse une réquisition au service de l'État (Gendarmerie), afin de pouvoir faire enlever le véhicule dit en stationnement abusif.

Service Police municipale

 05 62 79 94 17

 police@gratentour.fr

Article 417-12 du code de la route :

« Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances ... »



C

cadre de vie & mobilités

Dans
ma ville

Vols & dégradations de biens municipaux

LA COMMUNE DIT
STOP

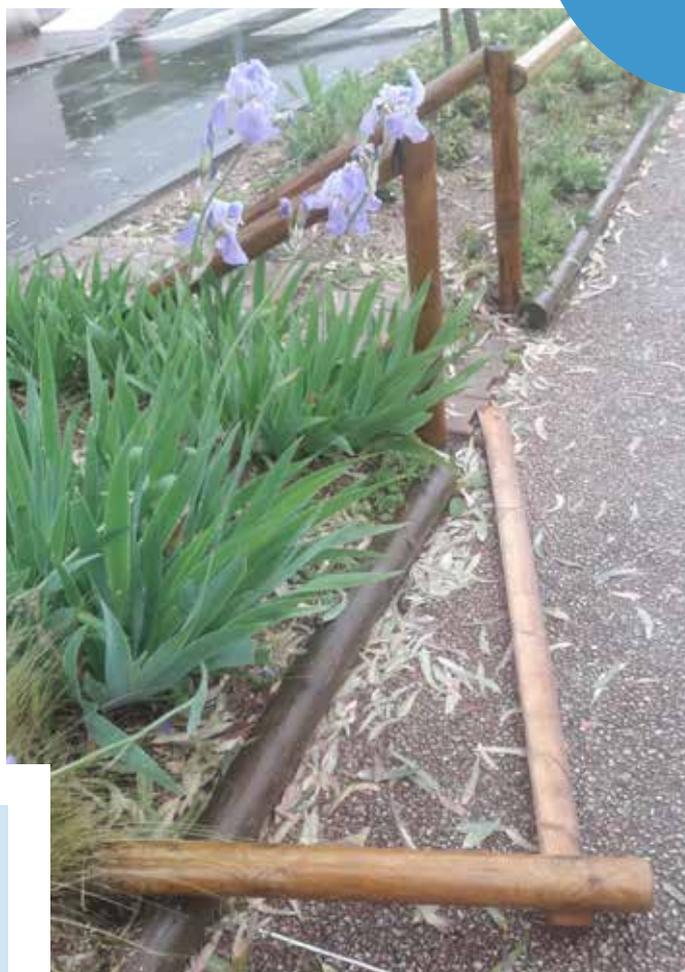
Depuis plusieurs semaines, Gratentour fait face à une vague de vols et d'actes de vandalisme. En effet, de nombreux vols de plantes et de fleurs ont été constatés sur l'ensemble de la commune. Depuis peu, des actes de vandalisme sont également apparus avec la destruction et le déracinement de certaines plantes. Les dernières incivilités constatées concernent la dégradation des plantations autour de l'église et sur le rond-point, mais également le vol du drapeau européen du monument aux morts.

Au-delà du préjudice financier estimé à plus de 2 500€ depuis le début de l'année 2023, la municipalité rappelle que ces actes constituent une dégradation du cadre de vie des Gratentouroises et Gratentourois, mais également un profond irrespect du travail des agents municipaux chargés des espaces verts qui œuvrent tous les jours pour embellir la commune et faire vivre sa flore.

Bon à savoir

↪ La municipalité condamne fermement ces incivilités qui relèvent toutes d'infractions pénales. Par ailleurs, toute personne qui constaterait ce type d'infraction est invitée à contacter directement la police municipale (police@gratentour.fr ou 05 62 79 94 17).

↪ Il est enfin précisé que la municipalité développera encore sa politique d'installer des caméras de vidéo-protection dans les zones les plus touchées par les dégradations ainsi que dans tous les lieux publics.

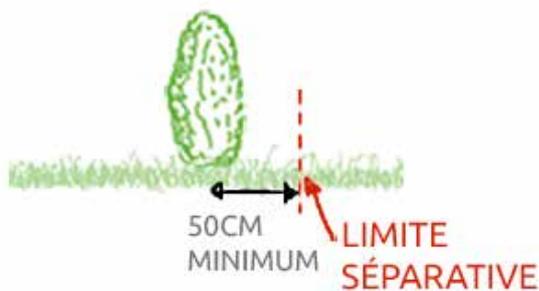


Taille des haies

Respect de l'espace public

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées doivent être régulièrement entretenues afin de respecter l'espace public et ses usagers. Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre, ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public. Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

ARBRE DE MOINS DE 2M



Règlementation concernant les implantations

La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 cm de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 m ou moins, ou à moins de 2 m de la limite si la plantation dépasse 2 m.

Qui doit couper les haies si elles dépassent chez le voisin ?

Quand une haie n'est pas mitoyenne, l'entretien revient au propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie, sous peine de poursuites. Concernant les haies mitoyennes, l'élagage doit être réalisé par les deux voisins.

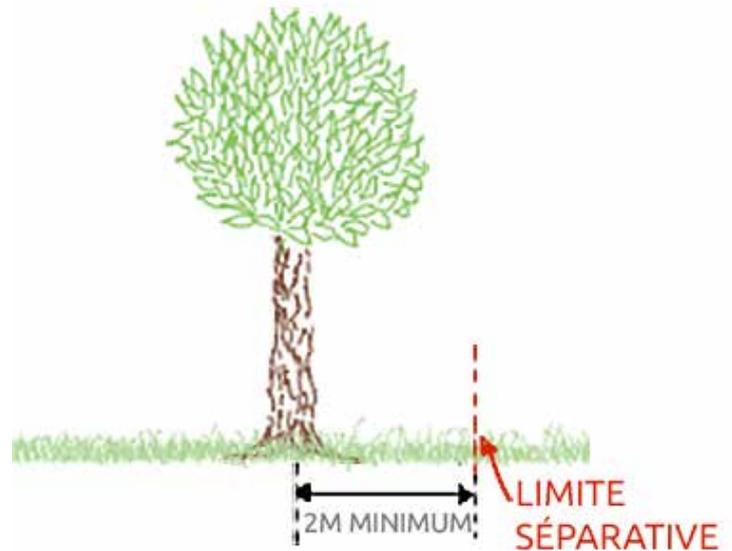
Quelle est la hauteur maximale d'une haie entre voisins ?

Une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 m de hauteur si vous l'avez plantée à moins de 2 m de la clôture. Il n'y a pas de limite de hauteur pour les haies plantées à plus de 2 m de la bordure de votre terrain. Si votre haie se situe près d'un carrefour, elle ne doit pas dépasser 1 m de haut.

Quand la haie du voisin déborde chez moi ?

Vous ne pouvez pas couper vous-même les branches de votre voisin qui dépassent sur votre terrain, mais vous pouvez le contraindre à le faire. Avant de saisir les tribunaux, tentez d'obtenir un accord amiable, afin de préserver de bonnes relations de voisinage.

ARBRE DE PLUS DE 2M



Dates recommandées ou d'interdiction de taille de haies

Les haies sont, durant le printemps et l'été un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient.

En conséquence, il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet.



Pour protéger les oiseaux pendant cette période, la Politique Agricole Commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 16 mars au 15 août 2023.

Ma métropole sans pesticide : acceptons la nature en ville

Un pesticide, c'est quoi ?

Un pesticide ou produit phytosanitaire est un produit répandu sur des végétaux pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles (insectes, champignons, etc.).

Pourquoi interdire l'utilisation de pesticides sur l'espace public ?



Pour protéger notre santé

Présents dans les aliments, l'eau et l'air que nous respirons, les résidus de pesticides peuvent avoir à plus ou moins long terme des conséquences néfastes pour la santé.

D'après une étude de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), il existe une « présomption forte ou moyenne » liée à leur usage dans le développement de différentes formes de cancers. Il en est de même pour le développement des maladies de Parkinson et d'Alzheimer.



Pour préserver les sols, l'eau et la biodiversité

Les pesticides infiltrés dans la terre se transforment en composés chimiques toxiques, qui affaiblissent la fertilité des sols et se retrouvent in fine dans l'alimentation.

En ville, les traitements sont souvent réalisés sur des surfaces imperméables : l'écoulement vers les points d'eau à proximité augmente et accélère le risque de contamination. Pour exemple : 1 seul gramme de substance active peut polluer 10 000 m³ d'eau.

Les micro-organismes dans le sol et les cours d'eau, les oiseaux, les insectes – notamment les pollinisateurs – sont largement impactés par cette pollution.

Ce que dit la loi !
Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires ou pesticides sur l'espace public.

Retour de la nature en ville !

La présence de végétation spontanée sur l'espace public ne signifie en aucun cas un manque dans l'entretien des voies publiques. Contrairement aux pesticides, les herbes dites « mauvaises » ne sont pas nocives pour la santé et l'environnement. Elles contribuent à la préservation de la biodiversité.



Dans
ma ville

Comment agit Toulouse Métropole ?

La fréquentation et la sécurité des lieux publics définissent la nature et le degré d'intervention de Toulouse Métropole sur la végétation.

Les agents de la collectivité utilisent de nouvelles techniques pour fleurir, désherber ou entretenir, moins consommatrices d'eau. Ils procèdent à une gestion de l'herbe par des techniques alternatives : **balayeuse avec des brosses plus dures, outils de coupe** (rotofil, débroussailluse, binette, etc.) **ou encore prévention de la pousse** (paillage, ensemencement) **et choix d'espèces végétales adaptées.**

Par ailleurs, les équipes techniques accroissent la surveillance de l'état de la voirie et la fréquence des interventions pour maîtriser la flore.

Chez vous, comment jardiner autrement ?

Depuis le 1er janvier 2019, les phytosanitaires sont interdits à la vente pour les particuliers.

Dès maintenant :

- ↪ ne jetez plus vos résidus de tonte, laissez-les une ou deux journées à l'air libre avant de les disposer dans vos massifs ou au pied de vos arbres et arbustes,
- ↪ compostez le surplus, ce qui fera un très bon engrais pour votre potager,
- ↪ laissez votre allée s'enherber et tondez là !

toulouse
métropole

Ayons les bons réflexes (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement.

Un simple geste peut détruire des habitations, des entreprises et des campings, menacer des vies humaines, avoir de graves conséquences sur la nature et tuer des animaux. Alors, ayons les bons réflexes, surtout en cette période de sécheresse.

Comment éviter les départs de feu ?



Feu & barbecue

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.



Cigarette & mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt.



Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

Comment une étincelle ou un mégot peut-elle à l'origine d'un incendie ?

Les sécheresses et les canicules sont de plus en plus fréquentes et intenses en France du fait du changement climatique. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement : un mégot ou un barbecue mal éteint, une étincelle lors de travaux ou de feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Rapidement, le feu gagne en intensité.

La vitesse de propagation dépend de plusieurs facteurs (vent, type de végétation, configuration du terrain, nature des sols, etc.). En moins de 10 minutes, le front de flammes peut parcourir un kilomètre et donner naissance à un feu incontrôlable, qui se propage et atteint les forêts, les haies, les champs, les habitations, etc. Les matériaux incandescents transportés par le vent peuvent également être à l'origine de nouveaux départs, en aval du front de flammes et parfois à plus d'un kilomètre de celui-ci.

Ayons les bons réflexes pour éviter tout départ de feu.

Renseignez-vous aussi auprès de votre préfecture. Pendant la saison à risques, l'accès et la circulation dans les bois, forêts, landes, garrigues peuvent être déconseillés, voire interdits, aux véhicules et aux piétons. Les barbecues, feux d'artifices ou tout emploi du feu peuvent être interdits. Les travaux agricoles et forestiers et les travaux pouvant générer des étincelles (broyeurs, débroussailleuses, tronçonneuses à moteur, soudeuses, etc.) peuvent être réglementés, voire interdits également. Ne pas respecter les consignes de prévention édictées par les autorités publiques expose à une amende pouvant aller jusqu'à un montant de 750 €.

En cas d'incendie volontaire, comme en cas d'imprudence, si le feu entraîne la destruction ou la détérioration d'un bien ou met en danger les personnes, l'auteur encourt des sanctions comportant amendes financières, peines de prison, et dommages et intérêts.



9 feux sur 10 sont
d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

**une cigarette s'écrase
dans un cendrier.**

Dans
ma ville

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Comment se protéger dans son habitation en cas de feu ?



Tuyau d'arrosage

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les dernières braises.



Aération

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



Linge humide

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.

Comment anticiper et protéger son habitation ?



Combustible

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.



Débroussaillage

Avant l'été, je débrousaille autour de ma maison : je coupe la végétation basse et j'élague les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne mon habitation. Dans les zones à risque, c'est une obligation.



Construction

Si j'habite dans une zone couverte par un plan de prévention du risque de feu de forêt, j'adapte ma maison pour ma sécurité (volet, gouttière, toiture, aération, etc.).

C'est nouveau !

Bienvenue aux entreprises

L'événementiel à portée de main

Habitants de Gratenour, je travaille dans l'événementiel. Je possède un des 30 modèles de voiture existants en France :

la Camaro série Transformers, édition Bumblebee / V8 / 405 ch

C'est la voiture copie « conforme » du film Transformers 3, sorti au cinéma en 2011.

La voiture est proposée avec chauffeur pour des baptêmes de voiture de sport, anniversaire, mariage, exposition, clip et tous les événements pour particuliers ou entreprises.

Pour de gros événements de promotion ou animation, je travaille aussi avec une société qui possède les robots du film Transformers.

Jérôme Camara

☎ 06 82 94 84 84

✉ jcazeles@gmail.com



D

élibérations^o récentes

Dans
ma ville

Conseil municipal
du 11 avril 2023

Délibération 2023/27

Vote du taux des taxes locales. La taxe foncière est augmentée d'un seul point, passant de 41.90 à 42.90 %.

Délibération 2023/28

Vote du budget 2023 (équilibré à 5 208 000 € en budget de fonctionnement, et 2 116 000 € en investissement). Les principaux investissements de cette année seront la réalisation de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) près de la Mairie et la rénovation de l'hôtel de ville. Est également réalisée une étude pour la rénovation de l'école maternelle Maurice-Saquer, en prévision de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment ainsi que son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Délibération 2023/32

Fixation des tarifs cantine et périscolaire pour l'année 2023-2024, tenant compte de l'inflation.

Conseil municipal
du 20 juin 2023

Délibération 2023/41

Déclassement d'une parcelle du Domaine Public sur le parking du collège pour y faire réaliser, par l'AREC (Agence Régionale Énergie Climat), une ombrière avec panneaux photovoltaïques.



B

ilan *mi-mandat*

2020 - **2023** - 2026



--- 3 ans d'actions à votre service ---

**Environnement
& cadre de vie**



Urbanisme



Vie sociale



**Démocratie
participative**



Culture



**Enfance,
jeunesse & sports**



Dossier spécial

Éditorial mi-mandat

Nous voilà parvenu à la mi-mandat 2020 | 2026

Trois années...

Un temps suffisamment long, certes, pour pouvoir porter un jugement sur les actions menées jusqu'à ce jour. Cependant, à mon sens, le présent ne doit jamais être déconnecté du passé et il est bien, me semble-t-il, de rapprocher cette période de 2020 - 2023 au précédent mandat pour bien acter de la continuité et de la cohérence de notre politique et de notre gestion.

Le dossier le plus prégnant me semble être celui des investissements. Sur ce point, nous avons souhaité, il y a 10 ans, engager une politique d'investissement extrêmement ambitieuse que nous avons scrupuleusement respecté en termes de programmation, de réalisation et de timing.

Je citerais en particulier la construction des deux écoles Maurice-Saquer et Thomas-Pesquet, la salle des sports, les deux premières phases de la salle culturelle & festive, le café « L'Entrepotes », la médiathèque (auxquels je pourrai ajouter les nombreux travaux de voirie) ; soit un rythme d'un projet par an, lors de ces 6 années du mandat précédent ; un des investissements le plus important du Nord Toulousain.

Cette volonté claire et délibérée de développement intense et soutenu des services publics s'affiche avec la même force au cours de cette première moitié de mandat avec une gamme de nombreux projets achevés, en cours ou à venir.

Sur les projets achevés lors de cette première période, il est à noter l'extension de la mairie constituée par l'aménagement et la restauration de l'annexe pour loger les services sociaux et la Police municipale, mais aussi le Relais Petit Enfance (RPE) qui jouxte l'école maternelle Maurice-Saquer à destination des assistantes maternelles ainsi que l'avant-dernière phase de la salle culturelle & festive.

En ce qui concerne les projets en cours, il nous est apparu indispensable d'optimiser l'offre de garde pour la petite enfance. Pour ce faire, la rénovation d'un bâtiment et d'une propriété au centre du village permettra de voir naître la prochaine Maison d'Assistants Maternelles (MAM) qui, à terme, pourra accueillir jusqu'à 16 enfants.

Quant aux échéances futures de la deuxième moitié de mandat, car il est toujours bien de corréliser le présent au futur, la priorité reste l'extension de notre groupe scolaire Thomas-Pesquet pour passer de 5 à 8 classes. Ces travaux, prévus lors de la conception du bâtiment en 2020, vont être réalisés en 2024 pour une livraison en septembre de cette même année, respectant ainsi notre engagement d'accueillir et éduquer nos enfants dans des structures traditionnelles et non des préfabriqués.

Dès lors, si le retard structurel en termes de grands équipements publics sera grandement comblé, la commune ne restera pas sans investissement à réaliser. Ces investissements devront porter sur l'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments publics, qui est une obligation faite aux communes par les dispositions de la loi ELAN du 23 novembre 2018.

L'école maternelle Maurice-Saquer est en ce sens prioritaire. Ce bâtiment vétuste, dont la pose des premières pierres date des années 1970, combine en effet des performances énergétiques particulièrement médiocres et un accès aux personnes handicapées très malaisé. Dès l'année 2021, après consultation du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous avons acté une rénovation plutôt qu'une démolition-reconstruction. Les études sont en cours. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et les travaux de construction sont prévus pour l'année 2025.

Pour symboliser ce mi-mandat, j'ai donc souhaité mettre en exergue le dossier « investissement » qui me paraissait être un axe fort de notre politique et une réponse claire et adaptée à la fois aux besoins des administrés et à l'expansion de notre commune.

J'aurais pu tout aussi bien évoquer notre fonctionnement auquel je suis très attaché et qui s'est construit sur la proximité, le lien social, le dialogue, le vivre ensemble.

J'aurais pu également faire état des finances locales que nous avons globalement stabilisées sur la durée en actionnant peu le levier fiscal malgré une crise sanitaire douloureuse et inédite, malgré une crise économique et énergétique très sévère, malgré la suppression de la taxe d'habitation qui nous laissait la seule taxe foncière pour notre équilibre budgétaire etc.

En conclusion et au-delà de ces éléments factuels et très sommaires que je viens d'édicter sur notre gestion locale à ce stade de mi-mandat, je voudrais bien vous signifier aujourd'hui toute ma détermination et mon enthousiasme ainsi que la totale mobilisation de mon équipe municipale, à mettre à profit ces trois dernières années à venir pour agir et œuvrer pleinement pour le bien-être de tous les Gratentourais.

*Bilan de
mi-mandat*



Patrick Delpech
Maire de Gratentour



✓ Nos réalisations

✗ Nos engagements

700 m²
de micro-forêt à Fontgauzy,
en partenariat avec Larclimatique

60 arbres
supplémentaires plantés depuis 3 ans

Contrôle de la qualité de l'air

dans les établissements recevant les enfants (*écoles Maurice-Saquer et Thomas-Pesquet, Maison des Jeunes*). La plupart des établissements ont été contrôlés ; les actions correctives ont été mises en œuvre. **Planification des contrôles jusqu'en 2025.**

2^{ème} micro-forêt

sur la route de Villemur : en bas et en face de la rue du Barry, en partenariat avec l'association Larclimatique.
fin 2023/début 2024



✓ Nos réalisations

✗ Nos engagements

1 parcours sportif,
table et banc
dans le Bois du Fomelou

1 table & 2 bancs
au croisement de la Saudrine

1 table de pique-nique
et bancs au centre du village

2 jeux pour enfants
de 3 à 7 ans au Clos de Mance

Hameau de Labourdette

- Boulodrome,
- fresque sur transformateur,
- installation de bancs et arbres.





✓ Nos réalisations

Action de sensibilisation

pour la lutte contre les moustiques, chenilles processionnaires et tiques en partenariat avec l'association Terres toulousaines, en lien avec l'ARS

Journée annuelle de ramassage des déchets

le 17 septembre 2022,
dans le cadre de la journée nationale Clean Up

90 pièges vendus

en achat groupé pour « les pièges à moustiques »

Compostage

Réunions de sensibilisation et de mise en œuvre

Bilan de mi-mandat



✓ Nos réalisations

✗ Nos engagements

Amélioration Tisséo

de la desserte et des horaires :

— Ligne 33 : maintien en l'état avec déplacement du terminus à La Gravette.

— Ligne 69 : doublement des fréquences et temps de trajet vers Toulouse légèrement réduit.

Circuit pédestre

+ de 5km permettant des jonctions avec d'autres chemins pédestres et présentant des sites d'intérêts :

- micro-forêt,
- centre sportif du Fomelou,
- café municipal.

REV / Réseau Express Vélo

Recensement des attentes transmis à Toulouse Métropole, fin 2022.
En attente de réalisation.



Voir plus loin

Mise en oeuvre

du compostage alimentaire.

Création d'une pépinière

pour plantations d'arbres destinés à la prochaine micro-forêt en partenariat avec le collègue.

Co-voiturage

3 places sont prévues au parking du vieux cimetière

Aménagement de 2 sites

Fontgauzy et La Plaine.





SALE CULTURELLE & FESTIVE

✓ Nos réalisations

Aménagements :

- de l'entrée,
- de la salle « A » : sièges télescopiques.

Réaménagements :

- des locaux existants : cuisine, salle « B » rénovée,
- de la salle de danse (création d'un plafond isolant).

Créations :

- d'un plancher en mezzanine permettant la création des salles d'activité diverses au-dessus d'une partie de la salle « A »,
- de salles d'activité : musique, informatique,
- de loges en prévision de spectacles.

Diverses configurations :

- grande salle « A » pour des spectacles ou séminaires ou réception d'un public important,
- salle « A' » sous la mezzanine pour réceptions plus modeste,
- salle « B » pour réunion ou réceptions,
- réfection des cuisines.



Voir plus loin

Aménagements pour la réglementation PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Création de nouveaux locaux et aménagement prévus au projet initial



RELAIS PETITE ENFANCE

✓ Nos réalisations

Création :

- d'un bureau pour la responsable du service,
- d'un abri pour les poussettes,
- d'un abri extérieur de rangement des outils et jeux pour enfants.

Réaménagement des équipements

toilettes et w.c adaptés aux tout-petits.

Pose d'un sol synthétique

permettant des sorties extérieures sur un espace propre et protégé utilisable même par temps humide.

En réaménageant une classe maternelle en Relais Petite Enfance, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, nous avons créé un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant ». Travaux réalisés en avril 2022.



Bilan de mi-mandat



X Nos engagements

+ 2 classes élémentaires, + 1 classe maternelle

pour les années à venir, compte tenu de l'évolution du nombre d'habitants sur notre commune



✓ Nos réalisations

20 places aménagées

dont 2 pour rechargement de véhicules électriques et 1 place pour personnes à mobilité réduite.

1 traversée piétonne

pour faciliter l'accès aux espaces publics à proximité et améliorer la sécurité de tous les usagers.

Éclairage public adapté

par une simple extension du réseau existant

Coût
118 000 €
Emplois
7 personnes sur 4 semaines

La place du village manquait cruellement de place de parking particulièrement lors des jours de marché (samedi matin). Travaux réalisés en juin 2022



✓ Nos réalisations

Revêtement du sol

du parking de l'entrée de la mairie suite à plusieurs accidents survenus à des personnes à mobilité réduite. Ainsi la sécurité de tous les usagers est assurée. *Travaux réalisés en juillet 2022*

Coût
22 870 €



✓ Nos réalisations

Travaux d'assainissement

et renforcement du réseau d'eaux usées rue de Rayssac, compte tenu de la vétusté des équipements existants : 7 mois de travaux ont été nécessaires. *Travaux réalisés en février 2020*

Coût
1 199 400 €



✓ Nos réalisations

Trottoirs et voirie

rue du Barry (eaux usées, eaux pluviales, effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques). L'état des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale a été repris afin d'assurer leur étanchéité et améliorer leur fonctionnement. Le réseau d'eau potable a été repris dans son intégralité.

Effacement des réseaux

aériens électriques et téléphoniques : une étude a été lancée.

Planification de la réfection

de la bande de roulement dans l'intégralité de la rue du Barry depuis le rond-point de l'avenue de Toulouse jusqu'à Bruguières. La synchronisation de ces opérations nous a permis de planifier cette réfection, en accord avec la mairie de Bruguières. *Travaux réalisés en juin 2020.*

Coût
195 893 €

Emplois
8 personnes
sur 6 semaines



Voir plus loin

Travaux d'aménagement et mise en sécurité

Rue du Coustéla
Route de Bruguières
Rue de la Plaine



✓ Nos réalisations

Création d'un City Parc

à côté de l'école Thomas-Pesquet. *Travaux réalisés en novembre 2021*



Bilan de mi-mandat



✓ Nos réalisations

Création trottoir

et busage de fossés M77, route de Pechbonnieu - Section Galaup / limite de commune permettant un déplacement sécurisé des piétons depuis le rond-point de Pechbonnieu jusqu'au centre du village.

Installation de l'éclairage public

et effacement des réseaux aériens, assurant ainsi une sécurisation accrue du déplacement pédestre des usagers de jour comme de nuit. *Travaux réalisés de décembre 2020 à avril 2021.*



✓ Nos réalisations

Restauration du bâtiment annexe de la Mairie

pour y transférer les services de la Police municipale - 4 agents - et les services du CCAS, 1 agent et 1 élue. Une partie de la surface a été consacrée à la création d'une épicerie solidaire. *Travaux réalisés en novembre 2021.*

La nécessité de gérer une population en continuelle croissance le nombre d'agents municipaux aussi est en expansion et cela nécessite aussi des bureaux supplémentaires.



✓ Nos réalisations

Nouvelle commission créée

« La Commission Vie Sociale » est composée de bénévoles qui œuvrent pour l'aide aux personnes en difficulté.

Au moment du COVID :

- tous les aînés inscrits sur le registre des personnes vulnérables ont été régulièrement contactés pour s'assurer qu'ils ne manquaient de rien,
- les bénévoles ont fait les courses des personnes isolées, ont récupéré leurs médicaments en pharmacie, et les ont accompagnés à la vaccination,
- pour cause de COVID, il n'y a pas eu des repas pour les aînés cette année-là, mais le maire a tenu à offrir un colis festif bonifié.

Guerre en Ukraine :

- une collecte a été mise en place. Un grand élan de solidarité des Gratentourais a permis de récolter de nombreux produits qui ont été triés et mis dans des cartons à destination de l'Ukraine,
- la Protection Civile a récupéré tous les cartons et a félicité les bénévoles pour le travail accompli. Un grand merci à eux.



✓ Nos réalisations

Création d'une épicerie sociale

programmée sur la commune lors de la campagne électorale

Ouverture en septembre 2023

de l'épicerie avec un projet qui a démarré en mars 2022.

Les bénéficiaires de l'épicerie :

- doivent être Gratentourais,
- avoir un reste à vivre compris entre 3 et 15 euros par jour et par personne,
- avoir un projet personnel suivi par la commission,
- une obligation d'assister, au moins, à un atelier par trimestre.

Création d'une commission élargie

« Épicerie Sociale » en 2023 et de nombreux bénévoles s'y sont inscrits. Un grand merci à eux.



✓ Nos réalisations

Création de l'Alliance Territoriale de Solidarité avec Valky

ville ukrainienne - début 2023. 7 communes ont adhéré à cette alliance : Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Lespinasse, Saint-Alban et Seilh.

2 291,50 € de dons

pour la commune de Gratentour. Les 7 communes ont voté en Conseil municipal une délibération pour un don à Valky, à hauteur de 50 centimes d'euros par habitant.

14 380 €

récoltés par l'Alliance iront pour la remise en état du gymnase du lycée Vysokopil de Valky (restauration des fenêtres explosées et réfection du sol).

Charte signée

le 9 mai 2023 en présence du maire de Valky en visioconférence. Des jumelages scolaires et économiques seront initiés.

Bilan de mi-mandat



✓ Nos réalisations

Poste à temps plein au Centre Communal d'Action Sociale

Mme Saïda Refas : 05 62 79 94 12, social@gratentour.fr. Ses principales fonctions :

- l'organisation des conseils d'administration du CCAS,
- les demandes d'aide financière sollicitées par la Maison des Solidarités d'Aucamville,
- l'aide aux démarches administratives,
- l'aide aux aînés (tenue du registre des personnes vulnérables ...),
- la gestion du portage des repas,
- le transport aux courses à Intermarché,
- l'aide alimentaire en partenariat avec l'association « Le Trèfle à 4 Feuilles » à Bouloc, en attendant l'ouverture de l'épicerie,
- le suivi des demandes de logements sociaux en plein essor sur la commune,
- l'aide aux demandeurs d'emploi (en partenariat avec le CBE Nord31 - Comité Bassin Emploi),
- l'organisation du repas des aînés et le colis festif,
- l'organisation des vide-dressings.

Le CCAS a intégré ses nouveaux locaux en février 2023 dans l'annexe de la mairie.



✓ Nos réalisations

Associer les citoyens

à la vie locale en favorisant l'écoute et le dialogue

Création d'instances

de participation citoyenne

Renouvellement des commissions consultatives

extra-municipales dans tous les secteurs avec des citoyens volontaires

Mis en œuvre des comités de quartier :

- rencontre de proximité avec les habitants,
- adoption d'une charte de fonctionnement,
- mise en place des représentants des habitants,
- mise en place des élus référents dans les 4 zones,
- réunions de concertation,
- projets des habitants et de la municipalité,
- repas de quartiers,
- aménagement des espaces verts rue de la Plaine et rue du Hameau de Labourdette,
- création de boîtes à livres.

Réunions publiques d'information et de concertation

avec les acteurs locaux





✓ Nos réalisations

Une nouvelle programmation

plus diversifiée et de qualité, proche de tous, tout au long de l'année pour découvrir le spectacle vivant, rencontrer les artistes et leurs projets

Des spectacles gratuits

pour faciliter l'accès à la culture pour tous

Mise en service

de la salle culturelle & festive

Ouverture du pôle culturel

qui propose des cours et des ateliers accessibles à tous avec nos associations culturelles.

Rassembler et partager

dans la convivialité retrouvée lors des moments festifs et culturels

Développement de la médiathèque

et de la lecture publique avec Toulouse-métropole, la médiathèque 31, les associations locales pour des actions à destination de tous les publics (spectacles, ateliers scientifiques, expositions, soirée polar, escape game, etc...).

Bilan de mi-mandat





✓ Nos réalisations

Création d'une Maison d'Assistants Maternelles

La commune rénove, depuis le printemps 2023, une maison en centre-bourg pour réaliser une MAM. À l'automne 2023, cette structure permettra l'accueil de trois assistantes maternelles et de leurs jeunes enfants (de 3 mois à 3 ans). *Pour plus de renseignements, contactez le RPE : 06 43 59 61 58.*



✓ Nos réalisations

Rénovation du Relais Petite Enfance (RPE)

« Aux bonheurs des lutins ». Lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant : lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Pour tous renseignements : Muriel Lagarrigue 06 43 59 61 58 - 11 bis, place de la Mairie.



✓ Nos réalisations

1 nouvelle école

en septembre 2020. Les portes de la nouvelle école primaire Thomas-Pesquet, s'ouvrent.

4 classes

de la petite section jusqu'au CM2 accueillent des élèves ravis, mais quelque peu inquiets.

4 nouvelles enseignantes,

et toute une équipe municipale d'animateurs, d'agents de la restauration et de l'entretien, sont prêtes à relever le défi !

3 ans plus tard !

Une cinquième classe s'est ouverte à la rentrée 2021.

Entraide, partage, convivialité, respect

sont les valeurs qui unissent des adultes soudés depuis trois ans dans cette école, apportant aux élèves un cadre d'apprentissage de qualité.



Voir plus loin

Rentrée 2024

L'école Thomas-Pesquet va s'agrandir. Avec ces 3 nouvelles classes, la commune va optimiser l'accueil des jeunes Gratentourais.

« Bien grandir et s'épanouir »



*Bilan de
mi-mandat*

De nouveaux responsables

Monsieur Cédric Paris,



Directeur du Pôle
Petite Enfance,
Enfance, Jeunesse
& Sports depuis
avril 2022



Responsable
de la Maison des Jeunes
depuis juillet 2023,

Monsieur Louis Coutin



Café municipal L'Entrepotes

Mercredi & Jeudi	10 h - 20 h
Vendredi	10 h - 23 h
Samedi	10 h - 13 h

Chaque 3^{ème} vendredi du mois,
retrouvez **La boîte aux Artistes**

Et aussi des **café-débat**, **café-brico**,
et bien d'autres **animations**
tout au long de l'année !

Suivez les actualités de votre café sur FB
et sur le site Gratentour.fr > rubrique Agenda

 **L'Entrepotes**

L

'agenda culturel

Sortir à
Gratentour



Éditorial

Une rentrée culturelle & festive

Se divertir mais aussi apprendre, s'étonner, s'enrichir ...

Imaginée et produite par le service culturel et sa commission, cette nouvelle saison s'ouvre sur des notes festives avec notamment le repas de village associé au lancement de la coupe du monde de rugby.

C'est un choix voulu par l'équipe culturelle que de construire cette programmation sur un axe festif et culturel afin que chacun puisse se divertir, mais aussi apprendre, s'étonner, s'enrichir avec toujours la même volonté de favoriser le vivre ensemble, le partage et la convivialité.

Découvrez cette programmation dans les pages qui suivent ; à noter qu'une grande partie de cette programmation est gratuite de manière à favoriser l'accès de tous les publics à ces événements.

Cette première partie sera l'occasion de vous présenter un programme de qualité encore plus diversifié qui s'adresse à tous, enfants et adultes et qui vous propose de découvrir de nouveaux univers artistiques ainsi que de nouvelles formes d'expressions culturelles. Nous remercions tous ceux qui ont contribué par leur engagement à la construction de cette programmation, nos partenaires institutionnels ou associatifs et les équipes de nos services.

À deux pas de chez vous, dans notre belle salle culturelle et festive, à la médiathèque, au café L'Entrepotes ou au parc de la Mairie, venez partager ces moments d'émotions, de découvertes et de fête.

Une très belle saison à vivre ensemble.
Nous vous y attendons !



Marc Saurin

Adjoint aux affaires culturelles

Repas du village & lancement de la coupe du monde de rugby



*Vendredi 8 septembre
Dès 19h*



Stade de Gratenour



Entrée libre

Repas du village et lancement de la coupe du monde de rugby

Le Covid est passé par là, et certaines traditions se sont perdues... À l'occasion du lancement de la coupe du monde de rugby - Destination Sports, le Tennis Club de Gratenour et le service Culturel - ont souhaité s'associer afin de vous retrouver pour un moment festif et convivial.

C'est pourquoi le traditionnel repas du village est de retour !

La formule est simple : chacun apporte son repas, ses couverts et son assiette. Le Tennis Club de Gratenour s'occupe de la buvette. Destination Sports s'occupe de la diffusion sur écran géant du lancement de la coupe du monde de rugby, France - Nouvelle Zélande à 21h. Tables & chaises seront dressées au stade pour vous accueillir dans un moment de partage.

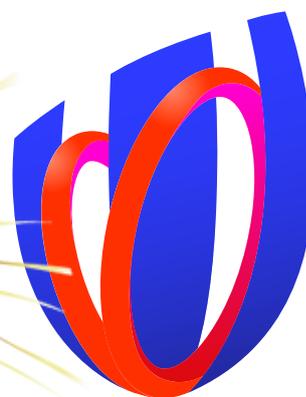
Se retrouver, se rencontrer, vibrer ensemble, partager... Tels sont les mots d'ordre de cette soirée que l'on vous propose !



En cas d'intempéries :

- le repas est annulé,
- la retransmission du match est maintenue (sous réserve de places disponibles)

REPAS DU VILLAGE



**COUPE DU MONDE
RUGBY
FRANCE 2023**



Vendredi 6 octobre
& samedi 7 octobre



Café municipal L'Entrepot
Salle culturelle & festive
Skate Park, Gymnase & City Park



Entrée libre
ou gratuite sur réservation
(selon événement)



www.billetterie.festik.net/gratentourculture

À la rencontre des Cultures Urbaines le temps d'un week-end

Le temps d'un week-end - du vendredi soir au samedi soir - découvrez sur les différents sites de la commune de Gratentour les Cultures Urbaines sous toutes ces formes.

Au programme : blind-test, animations, spectacles, ateliers, démonstrations, food-truck, concert seront de la partie !

- Vend. 6 octobre - Dès 19h30**
Café municipal L'Entrepot
Soirée blind-test par équipe - Entrée libre
- Sam. 7 octobre**
15h/18h
Skate Park
Ateliers Skate - Dès 8 ans
Ateliers Graffitis - Dès 10 ans
Gratuit sur réservation
- 15h/18h**
City Park & Gymnase
Démo de basket de rue & animations mixage
Entrée libre
- Dés 18h30**
Salle culturelle & festive
Food truck
« Passion crêpes »
- 20h30**
Salle culturelle & festive
Performances de danse + concert Slam :
« À la vie, à l'âm..ur »
Gratuit sur réservation

Avec la participation des associations Gratentour Basket 31 & Dans la Place, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de Sony BB - slameuse, Thomas - danseur hip-hop et d'Elzbieta - pianiste.

Merci ! À tous les bénévoles de la commission culture pour leur aide si précieuse et leur investissement.

Sortir à
Gratentour



Théâtre : Bain de jouvence



*Dimanche 15 octobre
17h*



Salle culturelle & festive



Gratuit sur réservation



www.billetterie.festik.net/gratentourculture

*Le théâtre du Venerdi fait son retour,
avec sa nouvelle pièce : « Bain de jouvence »*

Amélie vient d'acheter un appartement qui a sérieusement besoin d'être rénové ! Seule la salle de bain est utilisable... Et encore ! Gabie, sa sœur, lui fait bien sentir sa désapprobation ! Quant à son amie Martine, plombière de son métier, elle se voit chargée de la rénovation. Mais voilà qu'Antoine, le frère de Martine, débarque : il est à la rue ; il s'est fait larguer, en pleine déprime existentielle ! Les 3 amies vont s'unir pour lui redonner le moral et un sens à sa vie... Elles ne sont pas au bout de leurs peines !

Une comédie irrésistible truffée de répliques pertinentes : à ne rater sous aucun prétexte !

Une comédie - **Bruno Druart**
Mise en scène - **Laurent Verdier**
Comédiens - **Bernadette Salles, Nathalie Volini, Jeanine Santaella & Jean-Pierre Bernier**





Dimanche 12 novembre
Dès 15h



Salle culturelle & festive



De 10€ à 16€
Pack famille à 16€



www.billetterie.festik.net/gratentourculture

*Fable musicale : « Histoire d'un escargot »,
ateliers & animations avant spectacle*

15h | 16h30 - Ateliers avant spectacle

En prélude au spectacle « Histoire d'un escargot », le club Quitterie, la Médiathèque et le service Culturel ont souhaité s'associer afin d'offrir aux enfants venus voir le spectacle un moment de partage et de convivialité.

Plusieurs ateliers seront à disposition afin de pouvoir créer, rêver, oser, imaginer ! Création d'un escargot rigolo, chasse aux trésors, puzzle géant et encore bien d'autres ateliers surprises ; il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les envies. S'en suivra un goûter avec chocolat chaud, café & petites douceurs offerts aux participants avant d'entrer dans le monde de Rebelle, l'escargot qui se rebelle !

Attention : les ateliers ne sont accessibles qu'aux personnes venant assister au spectacle de 17h (donc munis d'un billet de spectacle). Les enfants sont sous la surveillance de leur accompagnant pendant les ateliers.

17h - Fable musicale : « Histoire d'un escargot »

Une comédienne et un musicien vous invitent à un voyage à hauteur de brin d'herbe : un escargot se rebelle et part en quête de réponses. Les autres escargots sont trop occupés à manger leurs pissenlits quotidiens pour s'en soucier !

C'est avec vivacité et malice que les deux comédiens-musiciens vous embarquent dans une aventure sensible aux côtés d'une fourmi anglo-saxonne, d'un hibou ronfleur et joueur de mandoline, d'une tortue rapidement lente et une multitude d'escargots qui ne voient pas plus loin que le bout de leurs antennes !

C'est aussi une histoire douce-amère sur l'expérience de l'exil, une réflexion autour de la lenteur et du courage nécessaire pour avancer.

Interprétation, mise en scène : Kristen Annequin & Coline Lubin
Compositions musicales : Kristen Annequin - **Création & régie lumières :** Serena Andreasi - **Décor :** Emmanuel Borgetto.



Dansons ! Stage de danse & spectacle



Samedi 25 novembre
14h | 17h & 21h



Salle de danse,
salle culturelle & festive



Stage : 40€
Spectacle : gratuit sur réservation



www.billetterie.festik.net/gratentourculture

Stage de danse contemporaine, & performance chorégraphique « Liberynto »

14h | 17h - Stage de danse contemporaine

Le mouvement est une situation qui accompagne chaque moment de la vie. De la naissance à la mort, le mouvement est la faculté de rentrer en interaction avec l'espace.

Ce stage de 3 heures, proposé par le chorégraphe David Mazón Fierro, est composé d'un petit cours technique (principes et fondements de la danse contemporaine) puis d'un atelier « Danse avec des objets ». De l'exploration des phénomènes physiques dans la danse (le poids, l'équilibre, l'élan, l'énergie, la dynamique) au travail sur le dessin dans l'espace, l'atelier est destiné à tous les publics.

À partir de 14 ans - Ados & adultes.

Humanum Dance Company est un collectif d'artistes d'origines diverses - France, Tunisie, Equateur et Espagne - qui se sont rencontrés à Toulouse. Ensemble, ils décident d'explorer les univers qui composent les arts de la scène tels que la danse, le théâtre et la performance ; matériaux pour donner forme à leurs histoires, leurs questionnements, leurs doutes et recherches artistiques respectives.

21h - Performance chorégraphique « Liberynto », par Humanum Dance Company

« Face à une porte, je me sens comme face à la mer, confronté à l'immensité et à l'infini des possibles. Comment choisir un chemin dans un labyrinthe ? Peu importe la porte que l'on traverse, sinon le sentiment de liberté avec lequel nous affranchissons ».

Ce parcours chorégraphique interroge le passage et la prise de décision ; cet instant où nous avons le choix de franchir une porte ou une autre, d'emprunter un chemin ou un autre. D'où surgit l'élan qui pousse à la décision ? Qu'est-ce qui guide nos choix ? Le chorégraphe s'intéresse ici à l'étincelle, à l'émotion qui provoque l'action ; par là même, il questionne l'origine du mouvement ».

Conception : **David Mazón Fierro** - Bande originale : **Pascal Ferrari**
Mise en lumière : **Alice Piani** - Labyronautes : **Jorge Calderon, Juliette César, David Mazón Fierro, Léa Pérat.**



Le Noël des tout-petits



*Mercredi 13 décembre
9h45 & 11h*



Salle culturelle & festive



Gratuit sur réservation



*Session de 9h45 :
petite-enfance@gratentour.fr*

*Session de 11h :
www.billetterie.festik.net/gratentourculture*

Spectacle : la surprise du Pôle Nord Pour les 0 - 3 ans

En collaboration avec la Médiathèque et le RPE (Relais Petite Enfance), la fin de l'année sera festive & conviviale pour les tout-petits de la commune de Gratentour !

« Oh non ! Lou n'a pas reçu tous ses cadeaux de Noël ! Le père Noël a oublié le plus important de sa liste...

Fâchée, elle décide d'aller le rencontrer au Pôle Nord. Et hop ! C'est le début de l'aventure !

Dans la forêt enneigée, elle découvre un univers magique et rencontre de nouveaux amis : une otarie très gourmande et un ours farfêlu vont l'aider à réaliser son rêve, dans une course folle...

Tenez-vous prêt à suivre les péripéties magiques de Lou l'aventurière ! »

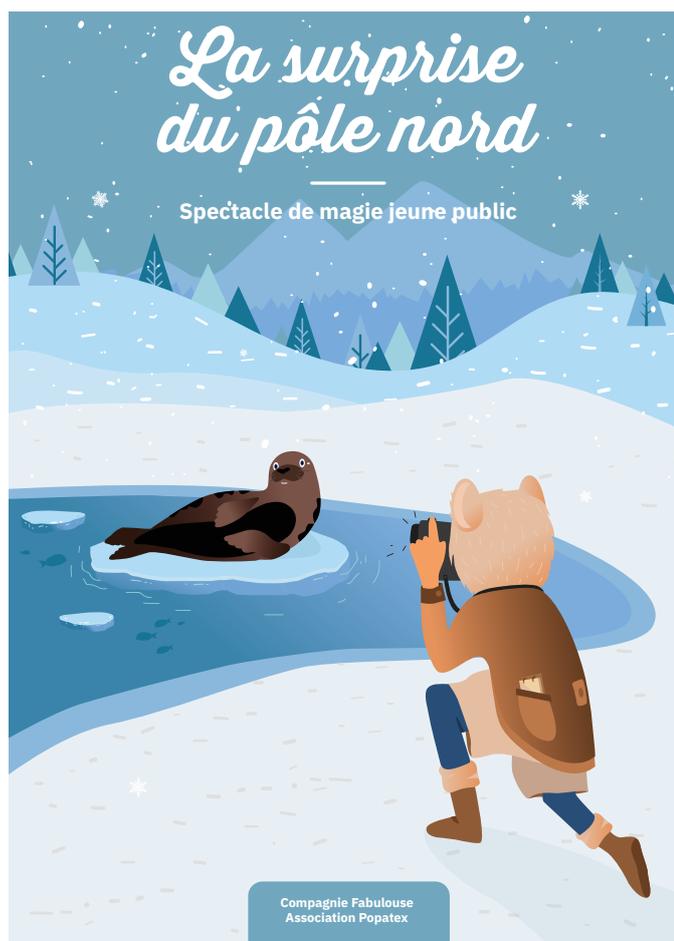
2 sessions de 30 minutes sont proposées :

9h45 - Session réservée aux assistantes maternelles et à la crèche

11h - Session tout public

--- Petites douceurs offertes par le RPE
à tous les enfants présents à l'issue du spectacle ---

*Sortir à
Gratentour*



Du Gospel en l'Église



*Samedi 16 décembre
21h*



Église Sainte-Quitterie



Gratuit sur réservation



www.billetterie.festik.net/gratentourculture

Babel Canto : un ensemble vocal éclectique !

Babel Canto est un chœur de chambre mixte d'amateurs toulousains passionnés par le chant a cappella !

Il est actuellement dirigé par David NG.

L'ensemble construit son identité au travers de la diversité de son répertoire en rendant hommage aux chants traditionnels d'Europe (France, Italie, Irlande, Angleterre...), d'Amérique Latine ou des États-Unis (Traditionnels, BarberShops, Gospels...).

Mais le chœur s'autorise aussi toutes les époques musicales et tous les styles : de la Renaissance (Clément Janequin) à nos jours (Queen, Cohen, Glover, Disney...), sans oublier le classique...

En bref, Babel Canto, c'est un ensemble vocal résolument éclectique!



Boum des enfants



*Mercredi 20 décembre
14h & 15h15*



Salle culturelle & festive



Gratuit sur réservation



Session de 14h :

www.billetterie.festik.net/gratentourculture

Session de 15h15 :

*Réservée aux Accueils de Loisirs
de la commune*

Les Fritas Bambas mettent le feu au dancefloor pour les 3 à 12 ans !

Mon premier est une petite chanteuse rigolote
qui se prend pour une grande star,

Mon second est un grand musicien rigolo
qui joue de la petite guitare,

Mon troisième est une petite guitare
qui se prend pour un banjo,

Et mon tout est un spectacle
plein de peps qui plaît aux petits et grands.

De la maternelle à l'élémentaire, une heure de boum vous est proposée par Les Fritas Bambas. Une heure de chansons « live » pour tous les goûts, des plus petits au plus grands, où les chansons à danser s'enchaînent avec des danses à chanter interactives pour que tout le monde participe.

Même les adultes se plient au jeu et participent tout en profitant du spectacle ! Ambiance musicale assurée avec de vrais musiciens et des chansons originales et entraînantes.

2 sessions d'une heure sont proposées :

14h - Session tout public

15h15 - Session réservée aux Accueils de Loisirs

*Sortir à
Gratentour*



*Petites douceurs offertes par le club Quitterie
à l'issue de la boum à tous les enfants présents*

Spectacle offert par la Municipalité de Gratentour

Chant, guitare & mise en scène :
Agnès & François Dorembus

M

édiathèque^o municipale



La médiathèque vous invite ...

*Il y a les bonnes résolutions de janvier
et celles du mois de la rentrée !*

Acceptez que je vous aide à en trouver une particulièrement agréable
et attractive : prendre ou reprendre le chemin de la médiathèque !

Faire rimer culture avec aventure, lecture ! Partager un plaisir simple,
échanger sur nos coups de cœur, nos coups de gueule !

Je vous attends, avec Zébulon pour trouver vos petits bonheurs !

Comme vous le savez, vous pouvez aussi choisir de vous inscrire à
un atelier. C'est gratuit et ouvert à tous, alors voilà le programme :

Les immanquables

*Samedis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre
9h30 | 10h*

— **Mon p'tit bout ... Quine**

Réservé aux enfants de 9 mois à 3 ans



*Samedi 16 septembre - 8h30 | 13h
Sur le marché de Gratentour*

— **Braderie,**

retrouvez un tas de livres à prix tout doux !

Vendredi 29 septembre, 20h

— **Dictée de rentrée,**

à ne manquer sous aucun prétexte !

Animations pendant les vacances



Mercredi 25 octobre, 10h | 12h

— Atelier science élémentaire, avec le professeur Jean-Luc

Jeudi 26 octobre, 10h | 11h30

— Atelier « philo ado », avec Élodie

En novembre



Vendredi 24 novembre, 20h

— Enquête littéraire pour les adultes, animée par la librairie Série B

Jeudis 9, 16, 23 & 30 novembre, 18h | 19h

— Lecture enquête, pour les enfants de CE2 à CM2

Sortir à
Gratentour

Et aussi ...



Retrouvez la médiathèque, en partenariat avec le RPE et le service culturel, les mercredis 13 & 20 décembre (plus d'infos p. 39 & 41).

Focus sur : Le portage à domicile

La médiathèque met à votre disposition un système de portage à domicile ! Que vous soyez empêché durablement ou momentanément, nous pouvons vous amener des livres à domicile. N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus !

Coup de cœur



Et bien cette fois-ci, le coup de cœur ira... vers les bénévoles de la médiathèque ! Toujours présentes sur les événements, de passage chaque semaine, source de bonne humeur et de présence attentive, elles méritent ce clin d'œil. Véronique, Marie-Hélène, Brigitte, Françoise, Geneviève, présentent depuis l'ouverture, vous attendent pour partager leur expérience et vous invitent à nous rejoindre... Si le cœur vous en dit !

Nathalie Volini

Responsable de la Médiathèque

☎ 09 63 55 83 30

✉ mediatheque@gratentour.fr

📘 Médiathèque Gratentour

E n f a n c e , j e u n e s s e & s p o r t s

Familles, élus & professionnels ensemble pour accompagner les enfants à Grandir

La commune mène depuis de nombreuses années une politique en faveur de l'éducation en développant ses services pour « l'enfance ». Ces derniers sont complémentaires de l'éducation nationale représentés par le collège ou les écoles. Les élus et les professionnels de la commune œuvrent au sein de la fonction publique territoriale et jouent pleinement leur rôle de partenaires éducatifs.

En tant que professionnels de l'enfance sur la commune, vous retrouvez les animatrices et animateurs, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), l'éducatrice jeune enfant et/ou les éducateurs sportifs, les directrices ou le directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs ou directeur du pôle.

Quelles sont les structures ou dispositifs que portent la commune ?

- ↳ Le service petite enfance qui intègre le Relais Petite Enfance pour le jeune enfant de 0 à 3 ans,
- ↳ Destination Sports, depuis la petite enfance (Baby Gym) jusqu'aux activités pour les seniors,
- ↳ les Accueils de Loisirs Associés aux Écoles (ALAE) qui proposent un encadrement et des animations en amont et en aval de l'école et durant la pause méridienne,
- ↳ un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) plus connu sous le terme de Centre de Loisirs est basé dans les locaux de l'ALAE Maurice-Saquer. Il fonctionne durant les vacances scolaires,
- ↳ la Maison des Jeunes (MDJ) est un lieu de loisirs et d'accompagnement pour la jeunesse. Elle vise notamment à aider les jeunes à élaborer des projets.

Les métiers de l'animation et de l'éducation évoluent ; les partenariats sont essentiels pour la cohérence des actions sur le territoire. Les associations locales, des communes avoisinantes, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)... sont aussi les acteurs de ces coopérations.

Bien qu'élus et professionnels déterminent les orientations éducatives et pédagogiques, il est primordial de se saisir de la réflexion des familles au regard de l'évolution des besoins et des envies. Il s'agira alors de s'adapter aux nouveaux enjeux de société.

Découvrez ici les responsables de structures, au service de vos enfants et de la commune



Cédric Paris

Directeur du pôle Petite Enfance,
Enfance, Jeunesse & Sports



Solène Guillouet

Directrice Accueil Périscolaire
& Centre de Loisirs T. Pesquet



Julie Santaella

Directrice Accueil Périscolaire
& Centre de Loisirs M. Saquer



Louis Coutin

Responsable
Maison des Jeunes



Karine Cossu

Directrice Adjointe Périscolaire
& Centre de Loisirs M. Saquer



Hugo Jean

Responsable
Destination Sports



Muriel Lagarrigue

Responsable
Relais Petite Enfance

Ensemble pour favoriser la communication non violente en milieu scolaire

*Un projet coordonné par
l'école et l'Alae de Maurice-Saquer*

Depuis octobre 2022, une coopération s'est installée entre les enseignants et les animateurs de Maurice-Saquer afin d'apprendre aux enfants à communiquer de manière non violente.

En effet, la direction de l'école soutenue par les membres de l'ALAE a constaté une récurrence de différends entre les élèves.

Lors d'un conseil d'école, les professionnels se sont questionnés sur la mise en œuvre d'une mesure préventive dans le but d'harmoniser les rapports entre enfants au sein de l'école. Ainsi, les enseignants de Maurice-Saquer se sont rassemblés et une proposition a été faite, celle d'intégrer le dispositif des messages clairs.

D'autres événements sont à venir, en coopération entre communes, pour dynamiser les actions en faveur des enfants, des jeunes et des animateurs.

« Ce dispositif permet de donner des clés aux enfants pour arriver à communiquer sur une situation qui vient de se passer, un problème qu'ils ont. Ce qu'on aimerait avec le message clair, c'est qu'ils arrivent à communiquer avant de venir voir les adultes ». - **Animatrice élémentaire**

« On fait un message clair lorsqu'on a un problème avec quelqu'un, on dit ce qu'on a sur le moment et on le fait seul sans un adulte ». - **Élève de CP**

« Le message clair règle nos problèmes sans qu'un adulte soit là, je le trouve bien. Je fais un message clair quand quelque chose ne me plaît pas ». - **Élève de CE1**

Les messages clairs

**DEMANDE DE
MESSAGE CLAIR**

 **LES FAITS**

 **LE RESSENTI**

 **EST-CE QUE TU M'AS
BIEN COMPRIS . E ?**

 **ÉVENTUELLEMENT :**
DEMANDE DE RÉPARATION

Les élèves élémentaires ont donc été informés et formés par les enseignants avec pour objectifs d'instaurer un climat scolaire apaisé, d'apprendre à régler un problème sans l'intervention d'un adulte et ainsi de permettre aux élèves d'identifier et d'exprimer leurs sentiments et émotions en toute liberté.

Article écrit par **Pauline Rieu**,
étudiante en licence d'animation avec le pôle PEEJS
(Petite Enfance, Enfance, Jeunesse & Sports)

R

elais Petite Enfance

Parents à l'infini et au-delà !

Un événement traitant de la parentalité

Le vendredi 22 & le samedi 23 septembre 2023, la commune vous propose un événement sur le thème de la parentalité.

« Être parent est le plus beau mais parfois le plus difficile des défis. Devenir maman, papa, signifie se retrouver devant de nouvelles responsabilités. Transmettre à nos enfants notre amour, nos valeurs, créer autour d'eux un cadre de vie épanouissant, les amener pas à pas à devenir des adultes bienveillants, indépendants, heureux. Nous voilà lancés vers une quête de l'idéal !

Si ce rôle de mère, de père, est parfois semé d'embûches, les journées de la parentalité peuvent vous aider, vous donner des outils, des pistes. On ne pourra pas tout évoquer en deux jours, d'autres thèmes à venir...

Ateliers, débats, tables rondes, spécialistes : partager, échanger sur ses doutes ses angoisses, ses réussites. Il n'existe pas de parent parfait ! ». **Elisabeth Demaison**, adjointe petite enfance, enfance, jeunesse & scolaire.

Dans un premier temps, il s'agira de faire connaître les différentes structures d'accueil de l'enfant de 0 à 15 ans. La commune dispose en effet de plusieurs lieux d'accueil et(ou) de loisirs.

Depuis quelques années, ces structures sont peu accessibles aux familles (Covid, vigipirate). Nous proposons de vous ouvrir leurs portes pour les découvrir.

Nous comptons également permettre aux personnes concernées par l'enfance-jeunesse d'identifier les différents acteurs éducatifs de la commune et comprendre les enjeux de ces services et leurs activités. Les professionnels qui œuvrent au quotidien seront ravis d'échanger sur leurs pratiques et les différents projets.

Depuis les modes d'accueil des jeunes enfants, assistantes maternelles, crèche en passant par les structures de loisirs associés à l'école jusqu'au service jeunesse, la ville possède bon nombre d'atouts éducatifs ; cet événement mettra en exergue ces différents services, qu'ils soient privés à but lucratif ou non, ou encore porté directement par la commune.

Enfin, l'évènement « Parents à l'infini et au-delà ! » vise à permettre aux familles et acteurs d'avoir accès à des savoirs éducatifs au regard du développement de leur enfant.

Le pré-programme !

Vendredi 22 septembre à 19h, 2 conférences :

- ↳ l'accueil des émotions chez les 0 à 5 ans,
- ↳ non au harcèlement pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Samedi 23 septembre, de 10h à 12h :

Les portes ouvertes

- ↳ alae Thomas-Pesquet & Maurice-Saquer,
- ↳ Maison des Jeunes,
- ↳ Relais Petite Enfance.

Ateliers en binôme parents-enfants, de 10h à 12h :

- ↳ sophrologie des émotions pour les 2 à 5 ans,
- ↳ sophrologie sur la concentration pour les 6 à 11 ans,
- ↳ baby Gym,
- ↳ initiation massage pour les 0 à 8 mois,
- ↳ initiation portage physiologique.

Table ronde à 14h :

- ↳ l'autonomie et l'estime de soi,
- ↳ les bouleversements psychologiques à l'adolescence,
- ↳ la co-éducation.

Muriel Lagarrigue, responsable du service Petite Enfance de Gratentour, coordonne ce projet ambitieux.



Mode d'accueil du jeune enfant sur Gratentour

Deux modes d'accueil sont proposés sur la commune. Tous deux répondent à la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Tous deux ont pour objectif un développement harmonieux et respectueux du rythme de votre enfant.

Les assistantes maternelles privées

Elles travaillent à leur domicile, participent à la socialisation en proposant des activités tout en respectant le rythme de l'enfant ; notamment, en ayant la possibilité de participer aux ateliers organisés dans le cadre du dispositif « Relais Petite Enfance (RPE) ».

Ce dispositif RPE est porté par la commune selon les préconisations et le cahier des charges de la Caisse d'Allocation Familiale.

La crèche associative Les Diablotins

Elle œuvre également au développement harmonieux et respectueux du jeune enfant dans sa singularité.

Le RPE coordonne les pré-inscriptions dans le cadre du « Guichet Unique » selon des critères préétablis : pour l'année 2024-2025, elles démarrent le 1^{er} octobre 2023 et se déroulent jusqu'au 28 février 2024.

À savoir

2

MAM* sont en projet sur la commune, portées par des structures privées à but non lucratif. À l'heure de l'écriture de l'article, nous ne sommes pas en mesure de donner davantage d'information.

* Maison d'Assistants Maternelles

Pour toutes informations concernant la petite enfance à Gratentour, vous pouvez contacter :

Muriel Lagarrigue

Responsable du Relais Petite Enfance



06 43 59 61 58

petite-enfance@gratentour.fr

Les coordonnées des assistantes maternelles et de la crèche les diablotins sont disponibles sur le site de la mairie : www.gratentour.fr/petite-enfance

Enfance,
jeunesse
& sports

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



L

la vie associative

**Aïkido Taïchi Chuan Qi Gong
Gratentour**



Bienvenue au Dojo !

Notre association propose des cours d'Aïkido enfants et adultes, des cours de Taïchi Chuan et Qi Gong au dojo du Séquestre et dans les salles annexes au complexe sportif du Séquestre.

Avec la rentrée, se pose toujours la question des activités pour vous-mêmes ou vos enfants. Dans notre club, une équipe éducative soudée vous accueille 3 fois par semaine pour pratiquer :

- ↪ soit une discipline martiale basée sur la défense et dans le but de prendre confiance en soi. Sans compétition, l'Aïkido propose une méthode éducative pour vos enfants qui évolueront dans un cadre ludique et convivial, et un espace d'échanges et de coopération chez les adultes où le lâcher-prise, l'art de l'esquive et la gestion du stress représentent les valeurs fondamentales de cet art martial,
- ↪ soit une activité de bien-être comme le Taïchi Chuan ou le Qi gong qui propose à ses pratiquants de respirer et de se poser dans un environnement serein et accueillant.

Notre club, en plein développement, propose des cours d'Aïkido enfants le jeudi soir encadré par des assistants de qualités. Vous pouvez inscrire vos enfants dans cette discipline sans compétition, basée sur des principes d'entraide et d'échanges. Pour les ados, les techniques de self-défense vont leur permettre de prendre confiance en eux et de mieux gérer leurs émotions. Enfin, pour tous, c'est un excellent évacuateur de stress et régulateur d'énergie.



Ces trois activités pacifistes venues du Japon et de la Chine s'adressent à un public en quête d'exercices physiques et de santé qui allient souplesse et fluidité. Les deux pratiques chinoises sont individuelles. Gymnastiques douces construites à partir d'exercices traditionnels, elles diffèrent dans leurs objectifs. Le Taïchi permet une amélioration de son potentiel physique et une maîtrise de l'équilibre basé sur l'apprentissage d'une suite de mouvements. Le Qi Gong est préconisé pour l'entretien du corps et de la santé.

Le premier samedi de chaque mois est proposé une séance d'initiation et découverte au dojo du Séquestre. Alors, n'hésitez plus et venez nous rencontrer lors du forum des associations à la rentrée, ou tout simplement, venez nous voir pendant les horaires de nos cours.

Dany Socirat



06 21 34 42 84



contact@cercle-aikido-taichichuan.fr



www.cercle-aikido-taichichuan.fr





Amusez-vous avec les jeux de société accessibles à tous !

Rejoignez l'association Des Jeux à Vous et ses soirées mensuelles où vous pourrez tester de nombreux jeux de société modernes.

Venez découvrir de véritables perles ludiques grâce aux thèmes proposés à chaque soirée.

Nos prochains rendez-vous :

- ↷ samedi 16 septembre 2023
- ↷ samedi 7 octobre 2023
- ↷ samedi 2 décembre 2023

Journée spéciale « Jeux toulousains »

Le samedi 4 novembre 2023, venez participer à la 3^{ème} édition de notre journée spéciale « Jeux toulousains » qui aura lieu dans la salle culturelle & festive de Gratentour. Accessible à tous, entrée libre et gratuite.

Suivez-nous sur les réseaux :

- @ www.desjeuxavous.fr
- f des jeux à vous
- 📷 desjeuxavous
- ✉ contact@desjeuxavous.fr

Arts plastiques - Yoga

LCV est la première association créée à Gratentour en 1981. Grâce à ses adhérents, cette association existe toujours.

Venez retrouver la section
yoga fondamental :

- ↷ mardi : 10h30 / 11h45,
- ↷ jeudi : 20h30 / 21h45.

Et la section **arts plastiques :**

- ↷ adultes le mardi : 9h30 / 11h30,
- ↷ enfants le mercredi : 14h / 15h15.

Les inscriptions auront lieu au forum des associations le samedi 2 septembre 2023.



*Reprise des cours :
mardi 19 septembre 2023*

Renseignements :

☎ 06 20 52 35 86

*La vie
associative*



*Souvenir de la 2^{ème} édition
des Jeux Toulousains*





Saison 2023 - 2024

La fin des vacances va déjà pointer son nez et une question se pose : quelles sont les activités pour la rentrée ?

Eh bien, allons essayer le judo...

Alors, je vous transmets toutes les informations dont vous avez besoin pour venir nous visiter au dojo à la salle du Séquestre... C'est la meilleure des pubs !!

Reprise des cours : le mercredi 13 septembre 2023

Inscription et renseignements :

- ↪ au forum, samedi 2 septembre 2023 de 14h à 18h,
- ↪ au dojo, mercredi 6 septembre 2023 de 17h à 19h,
- ↪ inscription possible pendant les cours,
- ↪ possibilité d'effectuer 2 séances de découverte avec prêt de matériel,
- ↪ possibilité de prêt de judogi à la saison avec une caution de 10€.

Le planning des cours

(les cours peuvent être regroupés en cas de fréquentation trop faible).

Mini poussins - 2016 / 2017

Poussins - 2015 / 2014

Mercredi : 16h / 17h & vendredi : 17h45 / 18h45

Baby Judo - 2020 / 2019 / 2018

Mercredi : 17h / 17h45

Benjamins - 2013 / 2012

Minimes - 2011 / 2010

Cadets - 2009 / 2008 / 2007

Mercredi : 17h45 / 19h & vendredi : 18h45 / 19h45

Ados, Adultes - 2006 & avant

Mercredi : 19h / 20h30 & vendredi : 19h45 / 21h



Contacts & renseignements :



06 11 30 93 01 - Virginie
06 63 41 89 33 - Marziou



judogratentour@yahoo.com



Corps & Graphie vous remercie !

Avec plus de 120 danseurs sur scène et près de 500 spectateurs, le Gala de danse de Corps et Graphie qui a eu lieu le 7 juin dernier au Bascala, fut un grand succès grâce à vous.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos sponsors ainsi que la mairie de Gratentour sans qui nous ne pourrions pas organiser une telle soirée.

Et nous remercions évidemment tous les bénévoles pour leur investissement afin de faire vivre l'association.

Corps et Graphie, c'est des professeurs investis et passionnés :

Hélène,

Professeur de danse moderne/contemporain, diplômée d'État, cours à partir de 7 ans

Alexis,

Professeur de danse classique, diplômée d'État, cours à partir de 4 ans

Tiffany,

Professeur de DanceHall, Jazz-Funk, Hip Hop et CheerLeader, cours à partir de 7 ans

Magali,

Professeur de Pilates et Yoga certifiée Body and Flow (certification internationale) cours à partir de 16 ans

Michel,

Professeur de Self-défense (Krav Maga) à partir de 18 ans.

Alors, n'hésitez pas à venir profiter de toutes ces activités pour la saison 2023/2024 !

Contact :

@ corpsetgraphie31150@gmail.com



corpsetgraphie



Kermesse des écoles

Un grand succès pour la 2nde édition de la kermesse des écoles de Gratentour.

La kermesse s'est tenue le vendredi 16 juin réunissant les écoles Maurice-Saquer et Thomas-Pesquet au niveau du complexe sportif.

Les chiffres clés :

- ↷ + de 1 000 personnes
- ↷ + de 650 repas dans les 5 Food trucks
- ↷ + de 20 stands tenus par les enseignants et animateurs
- ↷ + de 50 bénévoles parmi les 2 associations de parents d'élèves
- ↷ + de 150 gâteaux réalisés par les parents
- ↷ + de 35 lots pour la tombola
- ↷ + de 3 200 tickets de tombola vendus.

Durant la kermesse divers stands ont été proposés... On pouvait battre son maître aux Mikado géants, réaliser un parcours de motricité avec ses copains. Pour que l'évènement soit vraiment festif, nous ne devons pas oublier les tant attendus stands de maquillage et de tatouage !



Les plus gourmands ont profité de barbe à papa, popcorn ou encore des gâteaux gentiment fabriqués par les parents.

Nous avons pu assister au spectacle préparé par les animateurs de l'ALAE mettant en scène près de 50 enfants sur des chorégraphies endiablées.

Le DJ Starmusic et le Panda ont ensuite pris le relais pour nous faire danser jusqu'au bout de la nuit...

Les parents ont pu se rafraîchir avec l'apéritif offert gracieusement par la mairie.

Les enfants ont pu gagner de nombreux trésors en participant aux stands ou à la tombola.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la kermesse. Merci à tous les parents bénévoles, aux enseignants, aux animateurs, à la mairie, ainsi que tous nos généreux donateurs qui ont offert des lots pour notre tombola.

Et merci à toutes les personnes qui sont venues s'amuser à la kermesse. À l'année prochaine tout le monde !

La vie associative

Contacts :

@ ape.mauricesaquer@gmail.com

@ ape.thomaspesquet31@gmail.com

S

ervice de proximité

Dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique

Lors des patrouilles de la police municipale, nous constatons régulièrement trop de dépôts sauvages sur la voie publique, notamment à l'extérieur des aires réservées au stockage des containers de tri sélectif.

Il faut savoir que lorsque vous êtes domiciliés dans une résidence, l'enlèvement de vos encombrants relève de la responsabilité de vos bailleurs et vos charges augmentent au moment de la régularisation, en fonction de la quantité d'encombrants enlevés.

Les agents de la police municipale relèveront tous manquements au respect de cette réglementation. Toutes ces incivilités seront systématiquement verbalisées d'une amende de 68€.

Virginie Feruccio

Service Proximité

☎ 05 62 79 94 17

« DÉPÔTS
SAUVAGES,
C'EST VOUS
QUI PAYEZ LE
NETTOYAGE... »



Bureaux de vote

Les élections européennes sont prévues le dimanche 9 juin 2024 pour le premier tour.

Pour les nouveaux arrivants ou les administrés qui ont changé d'adresse dans la commune, il est nécessaire de vous déclarer en mairie en présentant un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité en cours de validité.

Vous avez deux possibilités pour déposer vos demandes d'inscription :

- ↷ soit de façon dématérialisée via la téléprocédure : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396,
- ↷ soit en vous présentant à la mairie au service des élections, muni(e) du CERFA 12669*02, accompagnés de votre pièce d'identité recto-verso et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des élections par courriel à : elections@gratentour.fr ou **05.62.79.94.17**

Pour connaître votre situation électorale, consultez le portail du service public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Élections

Afin d'équilibrer le nombre d'électeurs dans chaque bureau de vote, un redécoupage a été effectué.

Voici les changements :

- ↷ **bureau n°1** : rue de Fontgauzy, rue de la Garenne (du n°2 au n°18 & du n°11 au n°19), rue du Montcalm basculent dans le bureau n°4,
- ↷ **bureau n°2** : rue de Maurys bascule au bureau n°4,
- ↷ **bureau n°3** : ajout de l'impasse Miquelou.

Les électeurs concernés par ses changements recevront une nouvelle carte électorale.



Bureau 1 - Mairie de Gratentour

Place de la Mairie - Place du Fort - Rue du Fort - Rue de la Vieille Côte - Impasse des Grands Ormes - Rue du Vignemale - Rue du Pic du Midi - Rue des Pyrénées - Rue du Coustela - Impasse des Pins - Rue de Néouvielle - Impasse Las Bouzigues Basses - Rue des Tilleuls - Rue des Acacias - Rue Cayssials - Rue de Pechbonnieu - Route de Labastide Saint-Sernin - Chemin de Renery - Rue du Canigou - Rue Jean Dorst - Impasse Luc Hoffman - Rue Lucie Aubrac

Bureau 2 - Accueil école Maternelle (Rue Sophie Germain)

Rue Léo Ferré - Impasse Georges Brassens - Allées Claude Cornac - Promenade Claude Cornac - Rue de la Dame Blanche - Chemin de Las Graves - Impasse du Champ de l'Alba - Rue des Pruniers - Rue du Tascas - Impasse du Château d'eau - Rue du Hameau de Labourdette - Impasse de Labourdette - Rue de Labourdette - Rue des Bois - Allée Galaup - Rue Marie Curie - Rue Marguerite Marie Sicard - Rue Louis Pasteur - Impasse Antoine Lavoisier - Impasse André-Marie Ampère - Impasse Alessandro Volta - Rue Antoine St Exupéry

Bureau 3 - Cantine de l'école Élémentaire (Rue Sophie Germain)

Rue de Rayssac - Impasse du Clos Julia - Rue du Fournalou - Rue du Tucol - Route de Bruguières - Rue et Impasse de la Gravette - Rue du Champ Del Rey - Impasse des Albizzias - Impasse des Fleurs - Impasse des Magnolias - Rue des Peupliers - Chemin des Chênes - Rue de la Plaine - Rue du Barry (du n°40 au n°64 et du n°47 au n°55) - Rue de Mance - Rue Sophie Germain - Rue de la Devine - Rue du Clos de Mance - Avenue de Villemur - Impasse Ernest Boué - Impasse Miquelou

Bureau 4 - Accueil école Élémentaire (Rue Sophie Germain)

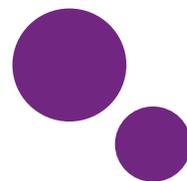
Rue du Barry (du n°1 au n°45 et du n°2 au n°38) - Rue des Saules - Chemin de la Carole - Rue des Pêcheurs - Rue Flavien et Geneviève Pascal - Rue du 19 mars 1962 - Rue Jacques Cols - Rue Bertrand Bézard - Avenue de Toulouse - Rue du Lembarbéou - Rue des Frères Lumières - Rue de la Garenne - Rue de Fontgauzy - Rue du Montcalm - Rue de Maurys

Infos
pratiques

Rectification d'état civil sur la carte électeur

La demande de correction est à effectuer par l'électeur. Un service en ligne est disponible en mairie, ou bien sur le site Internet à l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454



Naissances

Yacin Chabaev - Le 9 mars 2023,
de Alet Mousaeva & Valid Chabaev

Margaux Lucas - Le 17 mars 2023,
de Emy Fairand & Nicolas Lucas

Valentin Rodes - Le 9 avril 2023,
de Elsa Pally & Maxime Rodes

Lùcia Gil Magalhaes Monteiro - Le 10 avril 2023,
de Ambre Gil & Marco Magalhaes Monteiro

Siya Neti - Le 10 mai 2023,
de Julie-Emilie Escaich-Hernandez & Rodrigue Neti

Lylia Grand - Le 19 mai 2023,
de Sabah Eddouiri & Joris Grand

Andrea Arcalis - Le 1^{er} juin 2023,
de Mélanie Rayme & Clément Arcalis

Athéna Payet Santaella - Le 2 juin 2023,
de Julie Santaella & Gabriel Payet

Jaïa Jimoh - Le 7 juin 2023,
de Tollah Kouassi & Abouldin Jimoh



Décès

Jeanne Gibert née Pages - 96 ans,
le 17 mars 2023

Françoise Franchini née Boudin - 73 ans,
le 19 mars 2023

Patrick Cherubin - 67 ans,
le 26 avril 2023

Zéna Semaoune née Cherfi - 58 ans,
le 30 avril 2023

Denise Baylet née Delance - 81 ans,
le 31 mai 2023



Pacs

Perrine Bienaimé & Gaël Jeanjean,
le 22 mai 2023



Mariages

Chaimaa Sayh & Reda Moustaid,
le 11 mars 2023

Méline Jean & Lénaïc Cauët,
le 6 mai 2023

Sophie Slongo & Romain Martin Garcia,
le 27 mai 2023

Irène Grialou & Alexandre Menard,
le 3 juin 2023

Lauriane Barrau & Aurélien Poveda,
le 10 juin 2023

Oulaya Elabdi & Loïc Le Meur,
le 23 juin 2023

Aliette Duval & Mehdi Senouci,
le 15 juillet 2023

Anne-Laurie Muller & Jean-Damien Arrivé,
le 29 juillet 2023

Audrey Lodi & Jean-Christophe Jean-Bart,
le 29 juillet 2023

Emilie Pascal & Christopher Rappin,
le 12 août 2023

Jennifer Bourget & Julien Rivière,
le 12 août 2023

Marième Dieng & Robert Pribilski,
le 12 août 2023

L

'annuaire de votre ville

Infos
pratiques

Mairie de Gratenour

--> 05 62 79 94 00
--> www.gratentour.fr
--> mairie@gratentour.fr
--> Facebook.com/gratentour



Horaires de la Mairie

Changement d'horaire le vendredi

Du lundi au jeudi : 8h30 / 12h - 14h / 18h

Le vendredi : 8h30 / 12h - 14h / **17h30**



État civil - Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi : 14h / 17h30

--> 05 62 79 94 16
--> etat-civil@gratentour.fr

Service de proximité - Sur rendez-vous

Élections / Recensement / Attestations d'accueil

--> 05 62 79 94 17
--> elections@gratentour.fr

Social - Sur rendez-vous uniquement

Lundi au vendredi : 14h / 17h30

--> 05 62 79 94 12
--> social@gratentour.fr

Urbanisme

--> urbanisme@gratentour.fr

Sur rendez-vous uniquement :

Lundi : 14h / 17h
Mardi : 18h / 19h30
Mercredi : 9h / 12h - 14h - 17h
Vendredi : 9h / 13h

Sans rendez-vous :

Lundi : 9h / 12h
Mardi : 9h / 12h - 14h / 18h
Jeudi : 8h30 / 12h
Vendredi : 14h / 17h

L'Entreprises Café municipal :

09 63 55 83 08 |
cafemunicipal@gratentour.fr

L'Entreprises Médiathèque municipale :

09 63 53 83 30 | mediatheque@gratentour.fr

Relais Petite Enfance :

06 43 59 61 58 | petite-enfance@gratentour.fr

Centre de Loisirs Maurice-Saquer :

06 80 84 62 35 | centredeloisirs@gratentour.fr

Centre de Loisirs Thomas-Pesquet :

06 32 31 27 38 | tp-centredeloisirs@gratentour.fr

Maison des Jeunes :

06 32 31 39 34 | maison-des-jeunes@gratentour.fr

Destination Sports :

06 79 02 62 01 | destination-sports@gratentour.fr

Crèche « Les diabolotins » :

05 61 82 99 63 | diabolotins31@gmail.com

Groupe scolaire Maurice-Saquer :

École maternelle :

05 34 27 94 02 | ce.0311892n@ac-toulouse.fr

École élémentaire :

05 34 27 94 00 | ce.0311893p@ac-toulouse.fr

Groupe scolaire Thomas-Pesquet :

05 82 95 29 22 | ce.0313017l@ac-toulouse.fr

Collège Claude-Cornac :

05 62 79 92 60 | 0312478a@ac-toulouse.fr

Lycée Pierre-Bourdieu Fronton :

05 62 79 85 50 | 0312696M@ac-toulouse.fr

Lycée Toulouse-Lautrec :

05 34 40 12 20 | 0311586f@ac-toulouse.fr

Toulouse Métropole :

05 81 91 72 00

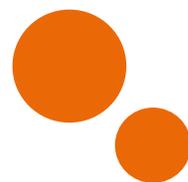


Pharmacie de garde :

32 37

A

genda à venir



SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre

Forum des associations

Complexe sportif

Vendredi 8 septembre

Repas du village

Tennis couvert & stade

Samedi 16 septembre

Braderie de la Médiathèque

Marché de Plein Vent

Samedi 16 septembre

Des Jeux à Vous - Soirée jeux de société

Salle du Clae

Vendredi 22 & samedi 23 septembre

Conférences et portes ouvertes :

Parents à l'infini et au-delà

Salle culturelle & festive

Vendredi 29 septembre

Dictée de rentrée

Médiathèque



OCTOBRE

Vendredi 6 octobre

Cultures urbaines – Soirée Blind Test

Café municipal L'Entrepotes

Samedi 7 octobre

Cultures urbaines – Ateliers & animations

Skate Park, City Park & Gymnase

Démonstrations de danse + concert

Salle culturelle & festive

Samedi 7 octobre

Mon p'tit bout...Quine

Médiathèque

Samedi 7 octobre

Des Jeux à Vous - Soirée jeux de société

Salle du Clae

Dimanche 15 octobre

Théâtre du Venerdi

Salle culturelle & festive

Mercredi 25 octobre

Atelier science élémentaire

Médiathèque

Jeudi 26 octobre

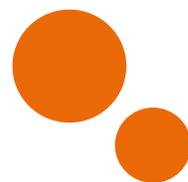
Atelier « philo ado »

Médiathèque



A

genda à venir



NOVEMBRE

Samedi 4 novembre

Des Jeux à Vous : journée spéciale « jeux toulousains »

Salle culturelle & festive

Samedi 4 novembre

Mon p'tit bout...Quine

Médiathèque

Jeudi 9 novembre

Lecture enquête

Médiathèque

Dimanche 12 novembre

Spectacle jeune public

Salle culturelle & festive

Jeudi 16 novembre

Lecture enquête

Médiathèque

Samedi 18 novembre

Vide-dressing, puériculture et bourse aux jouets

Salle culturelle & festive

Jeudi 23 novembre

Lecture enquête

Médiathèque

Vendredi 24 novembre

Enquête littéraire pour adultes

Médiathèque

Samedi 25 novembre

Stage de danse contemporaine + spectacle

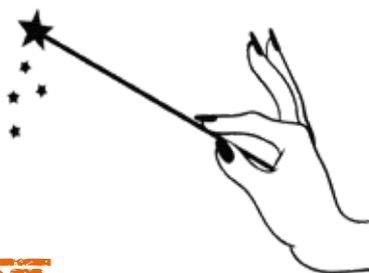
Salle de danse - Salle culturelle & festive

Jeudi 30 novembre

Lecture enquête

Médiathèque

DECEMBRE



Samedi 2 décembre

Mon p'tit bout...Quine

Médiathèque

Samedi 2 décembre

Des Jeux à Vous - Soirée jeux de société

Salle du Clae

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes

Salle culturelle & festive

Mercredi 13 décembre

Spectacle de Noël pour les tout-petits

Salle culturelle & festive

Samedi 16 décembre

Concert Gospel

Église Sainte-Quitterie

Mercredi 20 décembre

Boum des enfants

Salle culturelle & festive



FORUM DES Associations

et des SERVICES MUNICIPAUX



2023

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
14h-18h
Complexe sportif

Gratentour



Entrée libre 